

REDACTION ET
ADMINISTRATION

38, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.00
Abonnements : 3.79
Compte post. Ha 54

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Romont, 9

Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

M. Chautemps voudrait fermer la bouche aux journaux.

Au Conseil de la Société des nations.

La politique monétaire de M. Roosevelt. Un nouveau président pour l'île de Cuba.

Le gouvernement de M. Chautemps, qui a promis à l'opinion publique une rigoureuse justice dans l'affaire Stavisky, a aussi promis à ses amis politiques de les défendre contre les attaques dont la presse adverse les harcèle depuis quelques jours. Il n'est, en effet, presque pas un des hommes du Cartel qui ne soit l'objet d'accusations ou de soupçons de complaisance envers Stavisky, formulés plus ou moins crument dans les feuilles parisiennes. Pour refréner ces attaques, M. Chautemps a fait une loi « sur la répression de la diffamation par la voie de la presse ». Cette loi défère les délits de presse, jusqu'ici justiciables de la cour d'assises, aux tribunaux correctionnels.

Une grande clameur de protestation s'est aussitôt élevée contre ce projet. L'opposition y voit tout simplement le calcul d'étouffer le scandale et de protéger les corrompus contre les dénonciations.

M. Georges Pernot, député du Doubs, membre du groupe républicain et social, a déposé à la Chambre un contre-projet qui maintient la compétence de la cour d'assises, tout en renforçant les moyens de défense de la personne diffamée.

Le *Journal des Débats* écrit ces paroles sévères : « Nous ne savons pas s'il se trouvera une majorité pour procéder aux funérailles de la liberté et pour avoir le cynisme de mettre des privilèges particuliers au-dessus des lois et s'il s'en trouvait une, elle perdrait son temps. Elle aurait contre elle toute l'opinion et toute la presse. »

M. Chautemps a reçu le président du comité général de l'Association de la presse française, qui lui a remis un ordre du jour adopté par ce comité, qui se déclare hostile à toute mesure qui pourrait affaiblir les garanties de la loi en faveur de la liberté de la presse. M. Chautemps, impressionné par ces protestations, s'est déclaré disposé à atténuer son projet, en admettant, par exemple, l'institution d'un jury correctionnel.

Pendant ce temps, éclatait l'annonce d'une nouvelle affaire d'escroquerie, qui aurait eu pour théâtre le Crédit immobilier de Lille.

La conscience publique est violemment émue en assistant au débailage de ces scandales qui révèlent une gangrène profonde du corps politique.

La 78^{me} session du Conseil de la Société des nations s'est ouverte hier, lundi, sous la présidence de M. Beck, ministre des affaires étrangères de Pologne.

En séance privée, le Conseil a arrêté son ordre du jour. M. Massigli (France) a demandé que l'attention des gouvernements fût attirée sur le fait que la question des mesures préparatoires, en vue de la consultation populaire de 1935, dans le territoire de la Sarre, figure à l'ordre du jour. Il a demandé que la discussion de ce point n'ait lieu que dans la seconde partie de la semaine afin que le gouvernement allemand puisse, s'il le désire, se faire représenter au Conseil pour cette question. Le Conseil a chargé le secrétaire général de communiquer au gouvernement allemand le procès-verbal de cette première séance.

En ouvrant la séance publique, le président a souhaité la bienvenue à M. Cantilo, représentant de l'Argentine, qui siège pour la première fois au Conseil, puis il a salué la mémoire de M. Scialoja, qui représenta longtemps l'Italie au Conseil.

Le Conseil a approuvé ensuite une série de rapports. On a fait remarquer, à propos du rapport sur les travaux du comité économique,

qu'il n'y a pas été fait mention de la conférence économique de Londres, ni d'une reprise éventuelle de ses travaux.

Enfin, le Conseil a décidé de communiquer aux gouvernements membres et non-membres de la Société des nations, pour observations éventuelles, l'avant-projet d'arrangement international en ce qui concerne l'emploi de la radiodiffusion dans l'intérêt de la paix.

M. Massigli, qui représente la France au Conseil, en attendant l'arrivée de M. Paul-Boncour, escomptée pour demain, mercredi, a conféré avec MM. Eden, représentant de l'Angleterre, et Aloisi, délégué de l'Italie.

Il a été question des négociations en cours au sujet du désarmement.

Dans un message sensationnel qu'il vient d'adresser au Congrès américain à propos de la politique monétaire, le président Roosevelt demande :

1° le droit de nationaliser les stocks d'or monétaires qui existent aux Etats-Unis ;

2° le droit de fixer à 60 % de la valeur légale la limite supérieure de revalorisation du dollar.

Le président annonce qu'il est peu probable que la valeur-or du dollar puisse être fixée dans un avenir prochain. Il maintient la doctrine du *Commodity dollar*, selon laquelle la valeur-or du dollar devra être changée de temps à autre, et il ajoute que, sur les bénéfices de la réévaluation des stocks d'or, il constituera un fonds de deux milliards de dollars destiné à des achats ou à des ventes d'or sur les marchés étrangers.

En ce qui concerne l'argent, le président déclare que, avant de décider son utilisation dans le nouveau système monétaire, il convient d'attendre les résultats de la décision de la conférence de Londres.

Le président a conclu en ces termes : « Permettez-moi d'insister sur deux principes. Notre monnaie nationale doit être maintenue saine ; elle aura un pouvoir d'achat constant. En second lieu, le gouvernement doit avoir le droit d'émettre la monnaie et d'être le propriétaire et le gardien de la couverture métallique de la monnaie. »

M. Roosevelt a confiance que la nation comprendra le dessein du gouvernement, qui est de maintenir le crédit de ce gouvernement et, en même temps, de lui donner des moyens de paiement sains, qui répondront aux besoins du peuple américain.

La république de Cuba a depuis hier un nouveau président. M. Grau San-Martin, qui avait remplacé M. Machado, détrôné par la révolution, vient d'être possédé de son poste par un pronunciamiento militaire. Un nouveau président, M. Carlos Hevia, a été hissé sur le pavois. Il était jusqu'ici secrétaire à l'Agriculture. Il y avait deux autres compétiteurs, M. Guiperas, ministre de l'Intérieur, qui est l'ennemi du colonel Battista, cet ex-caporal que la révolution a porté au pinacle, et un M. Mendieta, qui semble avoir été le favori de Battista. Celui-ci aurait donc été battu.

NOUVELLES DIVERSES

La conférence de la Petite-Entente a été définitivement fixée aux 22 et 23 janvier ; la conférence se tiendra à Agram (Croatie).

Le gouvernement autrichien a l'intention de convertir le solde de l'emprunt de la Société des nations de 1923 (emprunt Seipel).

A Vienne, l'interdiction d'organiser des cortèges et de tenir des réunions publiques a été prorogée jusqu'au 31 janvier.

DES BALKANS AU DANUBE

Impasse ou issue ?

Cette double constatation, peu rassurante pour la tranquillité de l'Europe, continue de s'imposer : d'une part, des Etats auxquels les traités de paix ont fait subir des pertes de territoires demandent à récupérer, par une révision de ces traités, ce qu'ils ont perdu ; d'autre part, les Etats qui ont bénéficié de ces traités mettent une égale énergie à demander le maintien du *statu quo*. Les premiers se prévalent du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ; les seconds, du droit de la victoire, et, dans certains cas, du droit ethnographique. Du côté des Etats demandeurs, on allègue que le maintien du *statu quo* finira par provoquer la guerre ; du côté adverse, on affirme, avec non moins d'assurance, qu'une révision qu'on voudrait imposer aux vainqueurs aboutirait au même résultat.

Faudrait-il donc désespérer d'aboutir à une solution qui pût donner satisfaction aux uns et aux autres ?

Pour le moment, la déclaration polono-allemande de non-agression a mis une sourdine à la question des frontières orientales de l'Allemagne. De même, la question de l'*Anschluss* somnolente. Quant à celle du Tyrol méridional, elle ne se pose guère que théoriquement. Par contre, dans la plaine du Danube et dans les Balkans, une série d'événements ont, récemment, attiré l'attention sur des problèmes que le temps semble compliquer, plutôt qu'il ne les simplifie.

La Hongrie, dans la plaine danubienne, la Bulgarie, dans les Balkans, sont les deux points névralgiques qui empêchent que le calme ne renaisse dans ces régions de l'Europe. Et, en toute sincérité, on ne peut pas être surpris que ces deux pays ne se résignent pas au *statu quo*, tout en trouvant également naturelle l'opposition qui est faite par leurs voisins à leurs aspirations révisionnistes.

En Europe danubienne

En ce qui concerne l'Europe danubienne, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, exercé par voie de plébiscite, n'a été appliqué qu'à Klagenfurt, qui était disputé entre l'Autriche et la Yougoslavie, et à Sopron, disputé entre l'Autriche et la Hongrie. Klagenfurt est allé à l'Autriche, et Sopron à la Hongrie.

Autrement, les auteurs des traités de paix ont tenu compte surtout des conditions ethnographiques, estimant que la communauté de race, absolue ou relative, appelait une communauté politique. C'est ainsi que la Hongrie a perdu environ les deux tiers de son territoire et de sa population, dont les éléments allemands, slovaques, ruthènes, yougoslaves et roumains, ont été adjugés respectivement à l'Autriche, à la Tchécoslovaquie, à la Yougoslavie et à la Roumanie. Plus de trois millions de Magyars lui ont même été enlevés, soit sur ses confins mêmes, soit à l'intérieur de la Transylvanie.

En ce qui concerne l'Europe balkanique, la Bulgarie ne s'est même pas vu accorder le bénéfice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes dans la mesure restreinte où en ont profité l'Autriche et la Hongrie.

Les aspirations révisionnistes

C'est de cette situation que sont nées les aspirations révisionnistes dans la plaine du Danube et dans les Balkans.

La récente campagne de propagande qu'a faite en Angleterre le comte Bethlen, l'éminent homme d'Etat hongrois, a montré d'une manière très claire les revendications de la Hongrie. Le comte Bethlen demande qu'on rende à son pays la population magyare qui vit sur ses confins ; qu'on fasse voter les populations slovaques et ruthènes sur le sort qu'elles désirent ; qu'on fasse de la Transylvanie une sorte de « Suisse de l'Europe orientale », de république autonome. On a vu, d'autre part, la violente réaction que cette campagne a provoquée, notamment de la part de la Roumanie et de la Tchécoslovaquie. C'est à cette occasion que M. Titulesco, parlant comme ministre roumain des affaires étrangères, a déclaré qu'une révision ainsi comprise signifierait la guerre.

Quant à la Bulgarie, elle aspire à recouvrer, sur sa frontière occidentale, certains districts qu'elle estime être peuplés de Bulgares et qui appartiennent à la Yougoslavie. A la Grèce, à la Yougoslavie et à la Roumanie, elle demande le respect des droits des minorités bulgares en Macédoine et dans la Dobroudja. Elle réclame aussi le débouché qui lui a été promis sur la mer Egée. Elle passe même pour avoir des

aspirations territoriales sur la Thrace, turque ou grecque.

Ce qui complique la question du point de vue international, c'est que les aspirations des Etats révisionnistes rencontrent de l'appui à l'étranger. M. Mussolini a été le premier à déclarer que les traités n'étaient pas éternels. Son premier projet de pacte à quatre avait manifestement pour but de mener à la révision. C'est pourquoi la Pologne et la Petite-Entente l'ont fait échouer sous sa forme première. En obtenant qu'il fût ramené dans le cadre du pacte, elles lui ont fait perdre sa portée révisionniste. En Angleterre, lord Rothermere a posé la question de la révision, en demandant pour la Hongrie une nouvelle frontière qui lui ferait recouvrer les éléments purement magyars qu'elle a perdus. Tout récemment, à l'occasion de la campagne du comte Bethlen en Angleterre, un certain nombre de députés anglais se sont livrés à une manifestation en faveur de la Hongrie. Sir John Simon, ministre des affaires étrangères, a même prononcé une phrase que les Hongrois ont cru pouvoir interpréter dans un sens révisionniste.

Si l'on peut dire que l'expression de ces sympathies étrangères complique la question, c'est que, d'une part, elles encouragent et accentuent les aspirations révisionnistes des uns, et que, d'autre part, elles augmentent les appréhensions de ceux qui se croient menacés par une révision éventuelle. C'est pourquoi, chaque fois qu'on assiste à des manifestations de ce genre se produisant à l'étranger, on voit, dans la plaine danubienne comme dans les Balkans, s'affronter avec plus d'âpreté révisionnistes et antirévisionnistes.

Il y a peu de temps, passant par Athènes à l'occasion de son voyage en Yougoslavie, le ministre turc des affaires étrangères, Tewfik Rouchdy bey, a fait aux journalistes grecs des déclarations peu encourageantes du point de vue révisionniste. « Un pays, a-t-il dit notamment, ne peut nourrir des visées sur le territoire d'un autre pays et prétendre à l'amitié de ce pays. La moindre parcelle de territoire national ne peut être cédée sans guerre. » Si cela était vrai, il faudrait peut-être donner raison à M. Titulesco, quand il dit que « la révision, c'est la guerre ».

Conciliation possible

Toutefois, la question se présente très différemment, et d'une manière beaucoup plus favorable à la conciliation, quand il s'agit, non plus d'Etats complètement indépendants les uns des autres, mais d'Etats autonomes faisant partie d'un Etat fédératif, c'est-à-dire d'une confédération d'Etats, comme l'est la Suisse, comme l'a été jusqu'à présent le Reich allemand. Entre Etats complètement indépendants, on peut difficilement se faire d'importantes concessions territoriales ; on ne peut pas non plus aisément « dévaloriser » les frontières, selon une expression devenue courante. Mais l'une et l'autre choses sont possibles entre Etats confédérés faisant partie d'une même confédération d'Etats. D'autre part, au sein d'une confédération, le système des « enclaves », comme il a été pratiqué en Suisse et en Allemagne, permet de résoudre des difficultés d'ordre territorial, ou ethnique, qui seraient autrement insolubles.

Mais, pour cela, il faut qu'il s'agisse d'une « confédération » proprement dite, d'un Etat fédératif, d'un *Bundesstaat*, comme on dit en allemand, et non pas d'un *Staatenbund*, c'est-à-dire d'une « fédération » aux liens plus ou moins relâchés.

Fédération danubienne et pacte balkanique

Depuis la fin de la guerre mondiale, deux projets de « fédérations » sont à l'ordre du jour : une Fédération danubienne, et une Fédération balkanique. La première comprendrait les cinq Etats dits successeurs de la Monarchie austro-hongroise : Autriche, Hongrie, Tchéco-Slovaquie, Roumanie, Yougoslavie. La seconde se composerait des six Etats dits balkaniques : Roumanie, Yougoslavie, Bulgarie, Albanie, Grèce, Turquie. Mais, jusqu'à présent, ces projets de « fédérations » se présentent sous une forme assez vague, qui fait penser à un « rapprochement », ou à une « alliance », plutôt qu'à une « union », c'est-à-dire à une formation qui exclut la « dévalorisation » des frontières et l'application du système des « enclaves ».

En ce qui concerne la Fédération balkanique, ce projet a pris, depuis quatre ans, une forme plus tangible. Chaque année se réunit la Conférence balkanique, de caractère privé et non officiel, qui étudie les questions de la solution desquelles dépendrait la réalisation du projet. Athènes, Constantinople, Bucarest et tout récemment Salonique, ont vu successivement siéger

cette conférence. Mais, chaque fois qu'elle se réunit, on n'a guère l'impression qu'elle fait avancer la solution des problèmes posés. La cause principale en est qu'on ne peut pas y parler de la « dévalorisation » des frontières, de rajustements territoriaux. L'antagonisme entre la Bulgarie et ses voisins balkaniques paraît toujours aussi irréductible. Rouchdy bey, dans ses déclarations aux journalistes grecs, a dit lui-même qu'il ne croyait pas à la réalisation d'un « bloc balkanique ». Du reste, la Turquie est devenue tout à fait antirévionniste.

Quant au « pacte balkanique » qu'il est actuellement question de conclure, ce ne serait pas autre chose qu'une sorte d'alliance entre les Etats balkaniques pour la consolidation de la paix par le maintien du *statu quo*. Or, à cause de ce maintien, il n'est même pas certain que la Bulgarie en ferait partie.

En ce qui concerne la Fédération danubienne, ce projet n'est même pas étudié par une organisation comparable à la Conférence balkanique. L'antagonisme entre la Hongrie et ses voisins danubiens est plus vif encore qu'entre la Bulgarie et ses voisins balkaniques. Des voix hongroises très autorisées ont déclaré que la Hongrie ne pourrait même pas adhérer à une union douanière interdanubienne, parce qu'elle aurait l'air de reconnaître par là le *statu quo* territorial.

Une considération importante, qu'on perd souvent de vue, à savoir la différence des régimes politiques auxquels sont soumis les Etats balkaniques et danubiens, rend difficile, d'autre part, la formation de deux Etats fédératifs, balkaniques ou danubiens. Pourrait-on réunir en une même confédération les deux républiques de Grèce et de Turquie et les quatre autres Etats balkaniques, qui sont des royaumes ? De même, pourrait-on réunir en une même confédération les deux républiques d'Autriche et de Tchéco-Slovaquie et les trois autres Etats danubiens, qui sont des royaumes ? Car la Hongrie est un royaume qui, sous une régence, attend un roi.

Si donc on part de ce principe que ce n'est que dans le cadre d'une confédération proprement dite qu'on pourrait résoudre les conflits de caractère territorial et ethnique, mais que, à cause de la différence des régimes politiques, une Confédération balkanique est d'une réalisation aussi difficile qu'une Confédération danubienne, on pourrait être tenté d'en conclure qu'on se trouve dans une impasse.

La solution possible par un nouveau groupement

Mais une confédération ne serait-elle pas possible entre les quatre royaumes de Hongrie, de Roumanie, de Bulgarie et de Yougoslavie ? Ces quatre royaumes, du point de vue géographique, ethnique et culturel, forment quelque chose de plus compact et de moins hétérogène que les cinq Etats danubiens ou les six Etats balkaniques. Les uns vis-à-vis des autres, étant confédérés, ils pourraient plus facilement résoudre les différends qui les opposent aujourd'hui les uns aux autres. A défaut de pouvoir réaliser d'un coup toutes leurs aspirations, ils en réaliseraient une partie importante, confiants dans l'avenir pour faire le reste.

Les dictionnaires latins enseignent que les Romains appelaient *Danubius*, le cours supérieur du grand fleuve de l'Europe centrale, et *Ister* le reste de son cours. A défaut qu'une solution « balkanique » ou une solution « danubienne » soient possibles, une solution « istérienne » indiquerait-elle une issue ? Il est permis de poser la question, sans prétendre la trancher.

La réponse allemande

au memorandum français

Londres, 16 janvier.

L'Observer exprime l'espoir que, avant la réunion du cabinet britannique, convoquée pour aujourd'hui, mardi, le gouvernement allemand aura fait connaître sa réponse à l'aide-mémoire français du 1^{er} janvier sur le désarmement.

« Il ne saurait être question, pour le moment, écrit ce journal, que le gouvernement de Londres élabore un nouveau plan qui serait soumis à Paris et à Berlin. Avant que la Grande-Bretagne puisse prendre une nouvelle initiative en la matière, il faudra d'abord connaître le résultat des discussions directes franco-allemandes.

« On ne pense pas, dans l'entourage de White Hall, que la proposition française préconisant l'abolition des bombardements aériens, la réduction de 50 % des avions de bombardement et éventuellement leur abolition totale soit un grand obstacle, car c'est le gouvernement britannique qui proposa l'abolition complète de toutes les armes aériennes. On considère donc que, si le gouvernement accepte la proposition française comme base de discussion en vue d'une convention éventuelle, les conversations pourraient être immédiatement reprises.

Quant à la proposition française qui prévoit la création d'une force internationale de police aérienne destinée à remplacer les forces aériennes nationales, elle est accueillie à Londres comme base de discussion, bien qu'on reconnaisse que les détails pratiques d'une telle proposition nécessitent des discussions diplomatiques assez délicates, portant, entre autres, sur les garanties à prendre contre la militarisation de l'aviation civile.

L'affaire Stavisky

L'étrange inaction de la Sûreté générale et du Parquet

De Gringoire :

« L'impunité dont Stavisky et ses complices ont bénéficié est d'autant plus surprenante que la Sûreté générale et le Parquet n'ont cessé d'être alertés par la préfecture de police.

« La Sûreté générale et le Parquet ont été mis en possession, le 3 juin 1931, d'un rapport décisif de la préfecture de police sur Stavisky.

« Ce rapport — n° 1.046, trente-six pages de texte serré — comportait dix-sept chefs d'accusation dont le moindre était suffisant pour provoquer l'arrestation de Stavisky, de Hayotte et de plusieurs de leurs complices.

« La préfecture de police désignait les noms sous lesquels opérait Stavisky dans ses diverses affaires : Alex, Alexandre, Alexandre-Sacha, Jean Sacha, Doisy Demont, Boitel, etc.

« Elle y donnait aussi les noms de ses hommes de paille. L'un d'entre eux, par exemple, avait souscrit 4840 actions sur 5000, à la constitution d'une société, alors qu'il était notoirement sans ressources !

« Dans ce même rapport, la préfecture de police décrivait exactement toutes les opérations de Stavisky avant, pendant et après la guerre.

« En résumé, concluait le rapport, Stavisky a depuis 1909 occupé la police presque sans interruption. Les renseignements fournis sur son compte sont déplorables. Il est le type parfait du chevalier d'industrie, capable d'entreprendre quoi que ce soit pour en tirer profit.

« Ce même rapport précisait que « l'escroc Stavisky, ayant trouvé le Crédit municipal d'Orléans réfractaire à ses émissions de bons, envisageait la création d'un Crédit municipal à Bayonne ».

« Pour qu'aucun doute ne subsistât dans l'esprit de la Sûreté générale et du Parquet — qui paraissent avoir eu la tête dure — la préfecture de police précisait que l'expert du Crédit municipal de Bayonne (c'est-à-dire l'homme chargé d'évaluer les objets présentés en dépôt) était tout simplement « le nommé Cohen Samuel, ex-négociant en pierres fines, 55, boulevard Malesherbes (ex-siège des établissements Alex, c'est-à-dire Stavisky) et souscripteur d'origine de deux cents actions de cette société ».

« Ainsi, la Sûreté générale et le Parquet avaient été prévenus par la préfecture de police que l'affaire de Bayonne apparaissait comme une escroquerie de vaste envergure et que l'employé chargé d'évaluer les objets que Stavisky allait faire présenter en dépôt et qui sortaient des établissements Alex (c'est-à-dire Stavisky) était un employé de Stavisky.

« Que faisait donc la Sûreté générale ?
« Que faisait donc le Parquet ? »

La quête des poires

Le système de Stavisky était très simple. Quand il devait déjeuner avec un ministre, il arrivait une demi-heure à l'avance en compagnie de financiers auxquels il exposait ses projets. Quand le ministre entra, Stavisky s'excusait auprès de ses auditeurs qu'il laissait éblouis de ses relations.

Le lendemain, c'étaient eux qui l'appelaient au téléphone. Les poires étaient mûres.

Pendant plus de quatre ans, Stavisky s'est ainsi servi d'une dizaine de ministres. Plusieurs d'entre eux étaient loin de se douter du rôle qu'on leur faisait jouer. Stavisky les méprisait profondément.

« Il n'y a pas plus bête qu'un ministre » disait-il.

Ce qu'en dit M. Henri Béraud

M. Henri Béraud commente le scandale du jour sous le titre : « Assez ! »

« L'année puante a fini comme elle devait finir : par un bouquet de puanteurs. Cette fois, tout le monde se bouche le nez.

« Il y a fallu du temps et de la bonne volonté ! Du train où nous roulons dans la fange, qui donc prétendrait discerner encore le fumet d'une affaire Nozière et d'une affaire Dufrenne, humbles épiluchures d'actualités, d'ores et déjà poussées, par tous les balais de la procédure, au plus épais de notre fumier social ?

« Un scandale chasse l'autre. A chaque jour suffit le sien. Sommes-nous, oui ou non, au siècle de la vitesse ? On ouvre un journal : encore une « affaire », et la plus belle, et toujours de plus en plus fort ! Du coup, toutes les autres « affaires », les plus fameuses, les plus récentes, passent, comme on dit, au second plan.

« Mais voici Stavisky. A la bonne heure ! Parlez-nous de l'affaire Stavisky. Enfin, un scandale à la mesure de notre temps, empanaché de jets de boue à la hauteur d'un gratte-ciel ! Grâces soient rendues à l'enfant du ghetto de Kiev, qui, en guise d'étreennes, nous a fait ce beau cadeau. A présent, et par ses soins, chacun a les yeux bien ouverts. Tout le monde a compris. Les plus sots comprennent. Même le Parlement commence à comprendre.

« On dira qu'il était temps. Bien sûr. Il n'y fallait pas moins cependant que cette riche aventure, cette belle escroquerie nationale au gros lot de cinq cents millions, tirée sous les lunettes de la Sûreté générale, avec le consen-

tement et la garantie conjugués du politique et du judiciaire. Il y fallait, enfin, cette ronde folâtre des politiciens vendus, des magistrats à vendre et des ambassadeurs à louer, ce vaste bal d'apaches dorés, où, dans le vacarme d'un jazz de maîtres chanteurs et sous la conduite d'un filou à tête de danseur mondain, gambillent, côte à côte, l'écharpe tricolore, la robe rouge et le chapeau à plumes.

« Ça, c'est du cinéma.

« Si patient, si débonnaire, si découragé, si résigné ou, pour tout dire en un mot, si aveuillé que, depuis dix ans, se montrât un peuple qui croyait « avoir tout vu », on dirait bien que, cette fois, la mesure étant comble, le pays va se fâcher.

« — J'entends, disait M. de Camors, un bruit de bottes vernies qui descendent et de souliers ferrés qui montent... »

« Croisement dangereux... »

Bonnaure inculpé

Bayonne, 15 janvier.

Le juge d'instruction a fait subir à M. Bonnaure l'interrogatoire d'identité et lui a signifié l'inculpation de complicité et de recel pesant sur lui, inculpation qui amena la levée de son immunité parlementaire.

Un instrument de Stavisky

Paris, 15 janvier.

Les commissaires ont interrogé, à la Sûreté générale, le nommé Desbrosses, ancien directeur du Crédit municipal d'Orléans, sur ses relations personnelles avec Stavisky. Le témoin fut l'un des principaux collaborateurs de Stavisky et ne s'en défend pas, mais, n'ayant pas été agréé par le préfet des Basses-Pyrénées comme directeur du Crédit municipal de Bayonne, Desbrosses affirme ne pas connaître cette affaire. Le dossier de l'interrogatoire sera transmis aux autorités judiciaires de Bayonne qui statueront si Desbrosses doit être entendu dans cette ville.

La réforme policière

La présidence du Conseil communique la note suivante :

L'enquête administrative organisée par le président du Conseil pour rechercher les fautes qui ont pu être commises par les divers services de police et de contrôle chargés de suivre l'affaire du Crédit municipal de Bayonne se poursuit activement. Elle a déjà établi, en même temps que certaines défaillances individuelles, pour lesquelles il sera proposé au gouvernement les sanctions nécessaires, que c'était l'organisation insuffisante et vétuste des services qui, en dispersant les initiatives et les responsabilités, avait permis au scandale de se développer (?). Aussi le président du Conseil poursuit-il sans retard, comme il en avait pris l'engagement devant la Chambre, la préparation des textes législatifs destinés à refondre et à unifier les services de police judiciaire et de renseignements généraux ainsi que les sections financières existant actuellement au Parquet, à la préfecture et à la Sûreté générale. Ces textes seront soumis au parlement dans un bref délai.

Il semble d'ores et déjà que les services de la police judiciaire vont être confiés au Parquet de la Seine, que le service des renseignements généraux, actuellement rattaché à la préfecture de police, sera transmis à la Sûreté générale et que les trois sections financières autonomes (Parquet, justice et Sûreté) seront fondues en un service unique dont on ne sait pas encore actuellement à quelle administration il sera rattaché.

Le suicide de Stavisky

Paris, 16 janvier.

Dans des déclarations faites à l'envoyé de l'Intransigeant, le docteur Jamis qui, le premier, a examiné Stavisky, dit que la thèse du suicide de l'escroc ne peut être discutée. M. Jamis a déclaré que Stavisky portait la trace d'une seule balle, qui avait traversé le crâne de part en part.

Une arrestation

Lyon, 16 janvier.

Le juge d'instruction a fait opérer une perquisition dans les bureaux du remisier Paul Péronnet, arrêté pour avoir placé des titres Stavisky à des cours triples de leurs cours hors cote.

Le gouvernement de Prague fait la chasse aux hitlériens

Prague, 15 janvier.

La Prager Presse annonce que la police a procédé à l'arrestation de tout l'état-major du Front patriotique des Sudètes, dont le chef est Konrad Henlein, les soupçons comme quoi ce front était devenu le centre de ralliement du ci-devant parti nationaliste-social allemand officiellement dissous s'étant avérés fondés.

La police politique a trouvé à Eger une convocation à Prague dans un restaurant à une séance de l'état-major.

En possession de cet indice, des détectives firent irruption dans le restaurant et y trouvèrent les membres du Front patriotique des Sudètes, Kuhn, Köllner et Sebekowski. Ils furent emmenés à la direction de police où ils furent soumis à un interrogatoire, à la suite duquel ils furent écroués.

Affaires d'Allemagne

Van der Lubbe inhumé

Leipzig, 15 janvier.

Le corps de van der Lubbe, exécuté le 10 janvier, a été enseveli au cimetière, sans cérémonie spéciale. Seuls étaient présents des parents du Hollandais et quelques fonctionnaires.

Nouvelles condamnations à mort

Leipzig, 16 janvier.

Le tribunal d'Empire a rejeté le pourvoi en cassation interjeté par les communistes Willy Rochow et Otto Weithe, âgés de 18 et 19 ans. Le jugement du tribunal des échevins de Berlin les condamnant à mort pour meurtre d'un nationaliste-social devient ainsi exécutoire.

Nouveaux procès

Lünebourg, 16 janvier.

Quatre procès en haute trahison ont commencé lundi matin, à Lünebourg, contre 21 communistes.

Arrestation d'un pasteur protestant

Frankfort-sur-Main, 16 janvier.

Le doyen Heimstätt, du conseil synodal de Lorsch, a été arrêté et écroué à Darmstadt, pour s'être exprimé de façon blessante à l'égard des organes de l'Etat.

L'affaire des nourrissons de Lübeck

Leipzig, 16 janvier.

Le tribunal d'Empire a rejeté le recours en cassation interjeté par le Dr Genter, de Berlin, contre un jugement rendu à Lübeck en juin 1933, qui l'avait condamné à 2 mois de prison pour l'affaire des 134 nourrissons vaccinés avec une préparation contenant des bacilles tuberculeux virulents.

L'affaire de Lübeck fit en tout 86 victimes.

UNE INFLATION MASQUÉE AUX ETATS-UNIS

Washington, 15 janvier.

Un pas nouveau et définitif vient d'être fait par le président Roosevelt en matière politique et financière. La valeur en dollars des réserves d'or de la Trésorerie va être augmentée de plusieurs milliards, une fois que le gouvernement aura pris le contrôle de tout l'or détenu aux Etats-Unis.

Au point de vue technique, l'opération entreprise s'explique de la manière suivante :

A l'heure actuelle, l'or détenu par la Trésorerie des Etats-Unis est compté à 20,67 dollars l'once. Parallèlement, le dollar est défini comme contenant 25,8 grains d'or, à 2/10 d'or fin. Ce sont ces valeurs qui sont prises en considération pour le maintien de la couverture métallique légale garantissant la circulation fiduciaire.

Or, la valeur actuelle du dollar est de près de 40 % inférieure à sa définition légale, puisque le prix fixé par le gouvernement pour ses achats d'or est de 34,06 dollars.

Le président a donc décidé de donner une forme juridique à la situation de fait existant en ce moment et de fixer la valeur de l'or détenu par la Trésorerie à un niveau encore inconnu, mais qui sera probablement légèrement supérieur au cours actuel.

L'encaisse-or de la Trésorerie augmentera immédiatement d'environ 40 %, permettant ainsi d'accroître d'autant la circulation fiduciaire, tout en maintenant la couverture métallique prescrite par la loi.

Au point de vue de la stabilité financière, la situation restera sans changement, le dollar restant inconvertible en or et le président gardant la possibilité de diminuer encore la valeur de l'or jusqu'à la limite de 50 % prévue par l'amendement Thomas.

Washington, 15 janvier.

Bien qu'on se refuse à donner des précisions sur les questions qui ont fait l'objet de la conférence de dimanche soir, à la Maison Blanche, les hommes politiques qui y ont pris part n'ont pas dissimulé que, à un certain moment, la discussion a pris une tournure agitée, notamment à propos du pourcentage de dévaluation du dollar.

D'aucuns ont laissé entendre que les chiffres mis en discussion se placeraient entre 35 et 50 %, d'où l'on déduit que les discussions n'ont abouti à aucune décision définitive concernant la dévalorisation de la monnaie.

On ignore aussi si le président demandera dans son message des nouveaux pouvoirs au Congrès en matière financière. On fait remarquer que, au cours de la conférence, les républicains n'ont pas eu à formuler beaucoup d'objections.

Le budget français

Paris, 15 janvier.

M. Camille Chautemps a conféré, à deux reprises, avec MM. Bonnet, ministre des finances, et Marchandau, ministre du budget, au sujet de la discussion du budget de 1934. Ils se sont occupés, en outre, de la loi de finances. Cette loi prévoit de nouveaux ajustements qui procureraient cinq milliards de recettes nouvelles ce qui permettrait d'assurer l'équilibre complet du budget pour 1934. C'est au cours d'une nouvelle conférence que des mesures de détail seront arrêtées.

SOCIÉTÉ DES NATIONS

La 78^{me} session du Conseil

M. BECK,

ministre des affaires étrangères de Pologne, qui préside la session du Conseil de la Société des Nations.

La brûlante question de la Sarre

Sarrebuck, 16 janvier.

Dans trois réunions tenues dimanche en différents points, les jeunesses syndicalistes allemandes de la Sarre, les paysans allemands de la Sarre, les maîtres de forges du sud-ouest de l'Allemagne, ceux-ci réunis à Neunkirchen, ont affirmé leur identité de vues avec la politique de l'Allemagne nouvelle et envoyé des télégrammes de fidélité au maréchal Hindenburg et au chancelier Hitler.

Londres, 16 janvier.

On se refuse, à Londres, à répondre aux attaques dont M. Knox, président du gouvernement de la Sarre, a été l'objet, en Allemagne, étant donné qu'on ne saurait faire entrer en ligne de compte la nationalité anglaise du haut commissaire de la Sarre; son activité étant celle d'un fonctionnaire de la Société des Nations, il appartient à ce seul organisme de l'apprécier.

En ce qui concerne le plébiscite, l'attitude anglaise peut être définie comme suit :

1^o L'observation des règles établies par la Société des Nations doit, en cette matière, être absolue.

2^o La commission qui sera sans doute nommée à Genève pour organiser la consultation devra, d'une part, prendre toutes les dispositions nécessaires pour éviter que des pressions ne soient exercées sur les électeurs, d'autre part, faire en sorte que les fonctionnaires allemands de la Société des Nations en territoire sarrois ne soient pas molestés dans le cas où le pays serait rattaché à l'Allemagne.

Les prochains accords balkaniques

Paris, 15 janvier.

M. Maximos, ministre des affaires étrangères de Grèce, venant de Londres est arrivé à Paris.

Londres, 16 janvier.

A la suite du voyage, à Londres, de M. Maximos, on a l'impression que la signature du pacte balkanique est désormais imminente. Il grouperait la Grèce, la Yougoslavie, la Roumanie et la Turquie.

La non-participation immédiate de la Bulgarie s'explique par le fait que ce pays n'a conclu avec ses voisins aucun accord politique et ne saurait souscrire à un pacte consacrant tous les accords signés par chacune des parties.

Au reste, la Bulgarie fait également des objections politiques. Ses revendications essentielles portent sur l'accès à la mer Egée et sur les incursions des comitatdjs de la région frontrière.

Ces deux problèmes restant en suspens, les quatre Etats balkaniques entre lesquels ne demeure aucun point litigieux vont donc confirmer cet accord de fait par un pacte qui sera signé dans deux ou trois semaines.

Il appartiendra ensuite aux représentants de ces pays de trouver avec la Bulgarie un terrain d'entente permettant l'espoir d'un nouveau Locarno balkanique.

Un plan d'organisation économique de la Confédération générale du travail

Paris, 16 janvier.

M. Marcombes, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, a reçu, au nom de M. Camille Chauvets, M. Jouhaux, secrétaire général et les membres du bureau de la Confédération du travail, venus pour l'entretien du chômage.

M. Jouhaux a attiré l'attention du gouvernement sur l'intérêt que présenterait la mise en action sans retard du programme de travaux publics actuellement à l'étude. Il a, d'autre part, insisté sur l'application de la semaine de 40 heures.

M. Jouhaux a communiqué aux journalistes un manifeste qui propose un système rationnel de production, et de répartition, de nationalisation

des monopoles et des industries fondamentales, des grands services publics et des crédits.

Enfin, il s'agirait de donner au Conseil national économique un statut lui permettant d'agir en vue de coordonner les rapports entre producteurs et consommateurs.

Le manifeste conclut que, pour entreprendre cette constitution, une double détente doit se réaliser immédiatement. L'organisation de la paix doit être poursuivie par le désarmement.

Catastrophe d'aviation en France

Nevers, 16 janvier.

Le grand avion français *Emeraude* est tombé en flammes, hier soir, lundi, à Corbigny (Nièvre). Une explosion s'est produite au moment où l'avion touchait le sol. L'appareil a été complètement détruit par l'incendie qui a suivi.

Tout l'équipage et les passagers ont péri carbonisés. A bord de l'avion se trouvaient en particulier M. Pasquier, gouverneur de l'Indochine, M. Chaumié, directeur de l'aviation civile au ministère de l'air, et Mme Chaumié.

Le trimoteur, qui avait quitté Lyon à 18 h. 15, pour regagner Paris, avait envoyé un radio à Lyon, à 19 h. 10, signalant qu'il volait à 1600 mètres dans une tempête de neige. Depuis, tant à Lyon qu'à Dijon, on était sans nouvelle de l'appareil. Au Bourget, on manifestait une vive inquiétude à son sujet. A 20 h. 45, un coup de téléphone de la gendarmerie de Corbigny faisait connaître qu'un avion était tombé en flammes.

La chute s'est produite à un kilomètre de Corbigny, au sud de Clamecy. Les habitants alertés par les flammes ont cherché à porter secours aux passagers, mais la violence de l'incendie les en empêcha. Ils n'ont pu faire quoi que ce soit pour sauver les passagers, qui furent tous carbonisés.

M. Pierre Cot, ministre de l'air, et M. Delesalle, sous-secrétaire d'Etat, sont partis immédiatement pour Nevers par la route.

Le ministre a nommé une commission d'enquête pour déterminer les causes de l'accident. Cette commission s'est rendue immédiatement sur les lieux.

Tremblement de terre aux Indes

Neuchâtel, 16 janvier.

L'observatoire de Neuchâtel a enregistré, hier lundi, à 9 heures 53 minutes 51 secondes, un violent tremblement de terre. Le foyer se trouvait à une distance de 7000 km., très probablement en Asie.

Zurich, 16 janvier.

Le sismographe de l'observatoire de Zurich a enregistré, hier matin, lundi, à 9 h. 53 m. 43 sec., un tremblement de terre extraordinairement fort. L'enregistrement a duré environ 2 heures. Le centre se trouvait à 6970 km. de Zurich, probablement en Asie.

Londres, 16 janvier.

L'observatoire de West Bromwich a enregistré, hier matin, une très forte secousse, dont le centre se trouvait à une distance d'environ 7000 km.

Calcutta, 16 janvier.

Une secousse sismique, d'une intensité considérable et d'une durée de trois minutes, a été ressentie à Aïmens (Indes britanniques), à 14 h. (heure locale), soit 9 h. 50, heure de l'Europe centrale.

La gare de Jamalpur, desservant la ligne des Indes orientales, s'est effondrée par suite de la secousse sismique. Plusieurs personnes, parmi lesquelles des femmes, des enfants et des employés de chemins de fer, ont été tués.

La secousse a causé une panique considérable à Calcutta. Plusieurs édifices, dont une église, les bureaux du secrétariat du gouvernement, la Banque indienne et le bureau central des postes, ont été légèrement endommagés.

Le nombre des blessés serait de plusieurs centaines. Les rues étaient remplies de personnes terrifiées. Les communications télégraphiques sont considérablement retardées, un grand nombre de poteaux ayant été renversés.

Le nombre des tués serait de 8 à Patna et 9 à Gaya. De nombreux immeubles ont été détruits dans ces deux villes.

Le tremblement de terre qui vient de ravager une partie de l'Inde est le plus sérieux qui se soit produit depuis 1897. C'est à Assen qu'a été ressentie la première secousse. Elles se sont répétées de 2 h. 10 à 2 h. 30 et ont causé d'importants dégâts dans toute la région qui s'étend de l'est à l'ouest entre Gudjerat et le Bengale et du nord au sud, entre l'Himalaya, le Pendjab et la province de Madras. Le centre se trouve à 160 kilomètres au nord-ouest de Calcutta.

Il y aurait vingt-cinq tués.

Le conflit économique franco-allemand

Paris, 16 janvier.

Le ministre du commerce publie un communiqué disant notamment au sujet de l'ordonnance allemande du 15 janvier que le gouvernement français, fermement attaché à sa politique de négociation, a fait savoir au gouvernement allemand qu'il ne pouvait admettre les mesures ainsi prises contre les exportations françaises. La réponse allemande est attendue avant le 19 janvier, date à laquelle les mesures prévues devraient entrer en vigueur.

NECROLOGIE

Les obsèques de M. le chanoine Eggs

On nous écrit de Sion :

Lundi matin a été enterré, à Sion, M. le chanoine Jules Eggs, dont nous avons annoncé le décès; ses funérailles furent imposantes dans leur simplicité. Presque toutes les paroisses du Haut-Valais et beaucoup de celles du Valais romand y étaient représentées.

C'est Son Exc. Mgr Bieler, évêque de Sion, qui fit la levée du corps, devant la maison capitulaire, célébra la sainte messe et donna l'absoute au cimetière. Mgr Bourgeois, Prévôt du Grand Saint Bernard, le vénérable chapitre, les doyens de tous les décanats, des délégués de l'abbaye de Saint Maurice et de toutes les communautés religieuses du diocèse avaient tenu à accompagner la dépouille du vénéré défunt et à lui rendre un suprême hommage.

Les autorités civiles étaient représentées par les deux conseillers d'Etat du Haut-Valais, MM. Lorétan et Escher, les préfets du Haut et du Centre, de nombreux députés au Grand Conseil et les autorités communales et bourgeoises de Sion. Le chœur mixte de la cathédrale a chanté la belle messe mortuaire de M. le professeur Hänni.

Le docteur Macalister

De Londres, on annonce la mort du célèbre médecin Macalister, dont les études d'anatomie ont eu jadis un retentissement considérable. Le défunt était âgé de 80 ans.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Chute d'un avion de sport allemand

Un avion de sport est tombé hier lundi d'une hauteur de 200 mètres dans les environs de Würzburg. Le pilote a été grièvement blessé. Son compagnon a été tué.

Bateau disparu dans la tempête

A Liebull (mer Baltique), on est sans nouvelles depuis dimanche après midi d'un bateau à moteur et de ses trois occupants. On craint que le bateau n'ait sombré pendant la tempête.

Vol d'objets précieux

Un cambriolage important d'objets d'art a été commis dans une villa actuellement inhabitée, près d'Aix-les-Bains. Parmi les objets emportés, se trouvent des pièces rares d'une grande valeur.

Les inondations aux Etats-Unis

A Georgetown (Etats-Unis), on annonce que seize personnes sont mortes et des centaines sans abri par suite des inondations qui ont dévasté les plantations de sucre.

Tempête en France

Une violente tempête a sévi sur le Bourbonnais. De nombreux arbres ont été déracinés ou brisés, des poteaux télégraphiques renversés et des toitures arrachées. Les dégâts sont importants.

Faussaire remis en liberté

Le juge d'instruction de Paris vient de mettre en liberté provisoire le Hollandais Hookmann arrêté le 4 juillet dernier. Il devra verser une caution de 25.000 francs. Hookmann, avec un compatriote nommé Stradmeyer avait déposé en nantissement dans une banque parisienne des titres falsifiés de la Compagnie de Suez.

Cyclone à Madagascar

Le ministère français des colonies annonce qu'un violent cyclone a ravagé la région d'Anangary à Madagascar; 7 indigènes ont été tués et 15 autres ont disparu.

Les pilleurs de banque

A Bilbao (Espagne), hier lundi, deux hommes armés de revolver ont pénétré dans les locaux de la caisse d'épargne provinciale. Ils ont enfermé les deux gardiens, les garçons de bureau et se sont emparés de 53.000 pesetas, puis ils se sont enfuis sans être inquiétés.

Deux personnes renversées par un automobiliste

Un automobiliste, M. Python, entrepreneur à Lugrin, a renversé, hier soir lundi, près de Meillerie (Haute Savoie), deux personnes, M. et Mme Nezpiaz, âgés respectivement de quarante-deux et trente-neuf ans. Mme Nezpiaz a succombé. Son mari est grièvement blessé. L'automobiliste a été arrêté.

Où est la boisson dispensatrice de force qui, comme une tasse de Banago au lait, ne coûte que 11 centimes? Pas de déjeuner sans Banago.

Un nouvel inspecteur fédéral des fabriques



M. DE KANEL,

ingénieur, né à Bienne, en 1885, qui était adjoint de l'inspecteur fédéral des fabriques, et qui vient d'être nommé inspecteur fédéral pour le 1^{er} arrondissement : Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève et Jura bernois.

La tempête au Salève

La tempête qui a fait rage, dimanche soir et pendant toute la nuit a interrompu complètement le service du téléphérique du Salève. Trente-deux personnes ont de ce fait été immobilisées au restaurant de la gare du téléphérique, au sommet du Salève, depuis dimanche après midi à hier matin lundi, à 6 heures. La route allant des Treize-Arbres à Monnetier avait été rendue absolument impraticable par la tempête.

SUISSE

Audacieux cambriolages

On nous écrit de Sion :

Des cambrioleurs opérant avec des gants, afin d'empêcher tout relevé d'empreinte digitale, ont pénétré par effraction dans les ateliers de la fabrique de meubles Iten, à Sion, et défoncé un coffre-fort contenant deux cents francs en numéraire et des papiers d'affaires. Après s'être emparés de cette somme et avoir éparpillé les papiers, ils fouillèrent les diverses pièces de l'immeuble et emportèrent deux montres-bracelets ainsi que deux porte-plume-réservoir.

Dans un local attenant, ils ont emporté divers outils dont ils se sont servis pour éventrer le coffre-fort, travail qui a dû prendre un certain temps. L'immeuble Iten n'étant pas habité, les malfaiteurs ont eu tout loisir pour perpétrer leur besogne sans être dérangés. C'est seulement le lendemain matin qu'on s'est aperçu du cambriolage.

Ces mêmes individus — probablement — ont visité la même nuit, le bureau des entrepreneurs Antonioli et Sassi, à l'avenue de la Gare, à Sion. Heureusement, la caisse avait été vidée dès la veille de son contenu. Ils emportèrent deux montres et un revolver.

Un garçon tué par un train

Le jeune Louis Fleury, âgé de 14 ans, dont les parents habitent le Val Terbi (Jura bernois), a été tué, dimanche après midi, à un passage à niveau de Courrendlin. L'enfant traversait la voie lorsque la locomotive d'un train arriva. On croit que le jeune homme n'a pas entendu l'arrivée du train par suite du vent qui soufflait en rafale. Atteint par la locomotive, il a été tué net.

Echos de partout

Complicité

De Rosine, dans le *Matin* :

Dans quelle mesure une femme peut-elle retenir un homme sur la pente dangereuse de la malhonnêteté ?

On se pose fatalement cette question lorsque certains scandales éclatent, et, presque toujours, la femme du coupable déclare : « Mais je ne savais rien ! Mon mari ne me parlait jamais de ses affaires. Il me donnait de l'argent sans m'en expliquer la provenance et, comme j'avais confiance, je ne me posais aucune question. »

C'est possible. C'est même la plupart du temps, tout à fait exact. En ce cas, il faut plaindre les malheureuses que l'amour conjugal aveuglait.

Il faut pourtant se demander si toutes les femmes des escrocs sont également tenues dans l'ignorance.

Mot de la fin

Après quarante ans de mariage :

— Mon cher mari, je me sens plus jeune et plus belle que jamais... Le croirais-tu !
— Oui, les yeux fermés.

Pour la langue française

« Cours lui après et tâche de le rattraper » est une expression incorrecte. Il faut dire : « Cours après lui... »

Une victoire conservatrice au Tessin

On nous écrit :
Dimanche devaient avoir lieu, dans les huit districts du Tessin, les élections judiciaires des procureurs.

Dans le district de Locarno, comme nous l'avons annoncé hier, trois candidats se disputaient le siège : M. Benno Buetti, secrétaire du Département cantonal de police, conservateur ; M. Guglielmoni, radical, et M. Max Bazzi, indépendant.

L'élection a marqué un saisissant succès du candidat conservateur, qui a battu son adversaire radical par 646 voix, tandis que M. Bazzi recueillait deux ou trois centaines de voix.

Dans les autres districts ont été élus tacitement M. Elvezio Borella (radical), pour Mendrisio ; M. Leoni (conservateur), pour Lugano-Campagne ; M. Battaglini (radical), pour Lugano-Ville ; M. Angelo Bonzanigo (libéral modéré), pour Bellinzona ; M. Zanini (conservateur), pour Vallemaggia ; M. Alberto Totti (conservateur), pour Riviera ; M. Silvio Jolli (conservateur), pour Blenio ; et M. Cattaneo (conservateur), pour Leventine.

Le reportage photographique

Les maisons Richter, fabrique de clichés et atelier de photogravure, à Genève, Suter, Photopress, Zurich, et l'Agence télégraphique suisse ont fondé sous le nom d'Illustration S. A., une société ayant pour objet le développement du service de reportage photographique pour la presse suisse.

Ce but sera atteint en rendant le service plus prompt et, en outre, par une acquisition plus complète des photos et par l'emploi plus étendu du procédé de clichage patenté système Cellon.

Les 60 ans de M. le directeur Schnyder

M. Charles Schnyder von Wartensee, directeur de la Banque nationale suisse, fête aujourd'hui, mardi, 16 janvier, son 60ème anniversaire.

Fête romande de gymnastique

Les commissions techniques de chacune des associations cantonales de la Suisse romande, au cours d'une réunion tenue à Lausanne dimanche 14 janvier, ont adopté sans modifications le règlement des concours pour la fête romande de La Chaux-de-Fonds, élaboré par le comité technique de l'Union romande.

Suivant ce règlement, la fête romande comprendra des concours de sections, des concours individuels pour les trois branches, artistique, nationaux et athlétisme, des productions libres et des exercices généraux.

Les associations cantonales vont procéder sans retard aux démonstrations afin de permettre aux sections de vouer tous leurs soins à leur préparation. Les exigences des concours de sections, sans être excessives, vont cependant imposer un travail méthodique et persévérant.

La décision a été prise d'autoriser les sections du Jura bernois à participer, comme invités, à la fête romande en exécutant les préliminaires de la fête cantonale bernoise.

A la Fédération romande des sociétés d'agriculture

Nous avons dit hier l'essentiel des délibérations de la Fédération romande des sociétés d'agriculture, qui s'est réunie dimanche à Lausanne.

Deux importantes questions ont été notamment traitées parmi plusieurs : l'assainissement agricole et l'aide en faveur des montagnards.

L'assainissement agricole

Ce principal objet de l'ordre du jour a été introduit par un exposé de M. Blanc, secrétaire de la Chambre vaudoise d'agriculture, qui a montré ce qui a été fait pour venir en aide aux agriculteurs obérés soit en 1928, soit en 1932.

M. Serex, secrétaire du Message Raiffeisen, a étudié le point de vue du créancier. C'est le crédit trop facilement accordé qui a amené le surendettement des paysans et qui nécessite aujourd'hui l'intervention de l'Etat.

M. Serex a terminé son exposé par les conclusions suivantes : 1. les établissements de crédits ne peuvent participer à un assainissement agricole que dans la mesure de leurs possibilités, par la réduction des intérêts ; 2. l'assainissement officiel ne devra être appliqué qu'aux cas exceptionnels seulement.

L'aide en faveur des montagnards

Cette question a été exposée par M. le conseiller aux Etats Chamorel de Gryon, qui a rappelé les nombreuses demandes et interpellations déposées aux Chambres fédérales pour attirer, dès 1920, l'attention des pouvoirs publics sur la situation très critique des populations de la montagne.

Toutes les enquêtes montrent le surendettement des montagnards qui quittent leurs vallées ; leur travail même, abstraction faite de toute dette, ne peut subvenir à l'entretien de la famille.

vaillie avec la fortune privée. L'élevage du bétail est gravement atteint par la baisse des prix. D'autre part, il faut constater que le montagnard n'est pas préparé à sa tâche et souvent il ignore sa situation.

Par le message du 22 décembre 1933, le Conseil fédéral propose de prolonger l'aide financière en faveur des agriculteurs dans la gêne par de nouveaux subsides s'élevant à la somme de 18 millions, dont 6 millions doivent servir à secourir notamment les paysans obérés des régions montagneuses ou partiellement endettées.

A côté de ces subsides, M. Chamorel pense qu'il y aurait lieu de fournir aux populations de la montagne des occasions de travail. Il ne doute pas que les autorités feront tout leur possible pour conserver à la montagne sa population si laborieuse et si digne d'intérêt.

La sécurité de nos Chemins de fer

Les Chemins de fer fédéraux vont introduire prochainement un nouveau dispositif augmentant la sécurité de l'exploitation. Il s'agit d'installer un dispositif commandant automatiquement l'arrêt des trains et les empêchant de passer les signaux fermés.

D'innombrables appareils ont été inventés pour arrêter automatiquement les trains. Les Chemins de fer fédéraux se sont prononcés en faveur d'un système des ateliers de construction Signum, à Wallisellen, basé sur le principe de l'induction et qui est absolument indépendant des intempéries qui souvent empêchent le fonctionnement d'autres systèmes.

Hier, lundi, ces nouveaux appareils, installés sur la ligne Berne-Thoune, où ils sont essayés depuis un certain temps, ont été expérimentés devant les représentants de la presse.

Après un exposé de M. Muller, ingénieur, un train spécial a passé à plusieurs reprises, à des vitesses différentes allant de la vitesse d'un piéton à 120 kilomètres à l'heure, un signal fermé.

Championnat suisse de gymnastique

Le match qui a eu lieu dimanche à Arosa, entre Saint-Gall et Suisse orientale, match comptant pour le quatrième tour, a donné les résultats suivants : Saint-Gall, 109 p. 75 ; Suisse orientale, 105 p. 95.

Voici, d'autre part, les meilleurs résultats individuels enregistrés au cours du match de dimanche dernier à Arosa : 1. Steinemann, 28,25 ; 2. Triebold, 28,10 ; 3. Lœliger, 28 ; 4. Schumacher, 27,75 ; 5. Steiger, 27,50 ; 6. Betslig, 27,25.

LES SPORTS

Le football suisse

Le mauvais temps de ces derniers jours a rendu un certain nombre de terrains tout à fait impraticables ; aussi, en ligue nationale, les matches renvoyés sont-ils au nombre de quatre, et ceux qui ont été joués l'ont-ils été dans des conditions déplorables.

A Genève, la rencontre Urania-Nordstern a dû être interrompue alors que les locaux gagnaient par 1 à 0.

A Zurich, les deux rencontres : Grasshoppers-Chaux-de-Fonds et Blue Stars-Servette, ont été remises à des temps meilleurs. Il en a été de même du match Bienne-Locarno.

A Bâle, par contre, Concordia, contre toute attente, a disposé de Young-Boys par 5-2. A noter que l'équipe bâloise a été sérieusement renforcée.

Berne a facilement battu Young-Fellows par 5 à 2.

Lugano a disposé de Zurich par 4-0 et repris deux points d'avantage. A Lausanne, enfin, c'est le match nul entre Bâle et l'équipe locale : 2-2. Voici le classement à ce jour :

Table with 5 columns: Joués, Gagnés, Nuls, Perdus, Points. Lists teams like Grasshoppers, Berne, Bâle, Servette, Bienne, Young-Boys, Lausanne-Sports, Young-Fellows, Chaux-de-Fonds, Lugano, Urania-Genève, Blue-Stars, Locarno, Nordstern, Concordia-Bâle, Zurich.

En première ligue, par suite du mauvais temps, les matches Soleure-Monthey, Cantonal-Boujean, Fribourg-Racing, Winterthur-Aarau, Juventus-Kreuzlingen et Saint-Gall-Seebach ont été renvoyés.

Deux rencontres seulement ont été disputées : Carouge a augmenté son avance en battant Etoile-Chaux-de-Fonds et, dans le second groupe, Bellinzona a battu Brühl.

Table with 5 columns: Joués, Gagnés, Nuls, Perdus, Points. Divided into Groupe I (Etoile-Carouge, Fribourg, Monthey, Boujean, Etoile-Ch.-de-Fonds, Soleure, Racing-Lausanne, Granges, Cantonal-Neuchâtel) and Groupe II (Kreuzlingen, Bellinzona, Saint-Gall, Juventus, Brühl).

TRIBUNAUX

Une histoire de chèques sans provision

Le financier anglais Aspinall, ingénieur et propriétaire des mines d'or de van Emden (Guyane hollandaise) et d'un établissement de crédit de la rue Laffitte, comparait hier lundi, devant la 10ème chambre correctionnelle, à la suite de sept plaintes en abus de confiance et émission de chèques sans provision pour une somme totale de 40 millions de francs français, chèques qui auraient été émis en vue de spéculations à la hausse sur les titres des mines de van Emden.

M. Aspinall a affirmé qu'il n'était pour rien dans les délits qu'on lui reprochait. C'est un inconnu qui aurait imité sa signature ; c'est pourquoi il a déposé une plainte en abus de blanc-seing.

Un badigeonnage subversif

Le tribunal du district de Zurich a condamné quatre jeunes communistes à la prison, pour trois jours à une semaine, pour avoir badigeonné les murs et les façades de diverses maisons avec des inscriptions au minium telles que : « Front rouge ! Vive la Russie ! » ; à l'occasion d'une conférence de M. le conseiller fédéral Minger.

PETITE GAZETTE

L'Amirauté britannique disposerait d'un redoutable engin

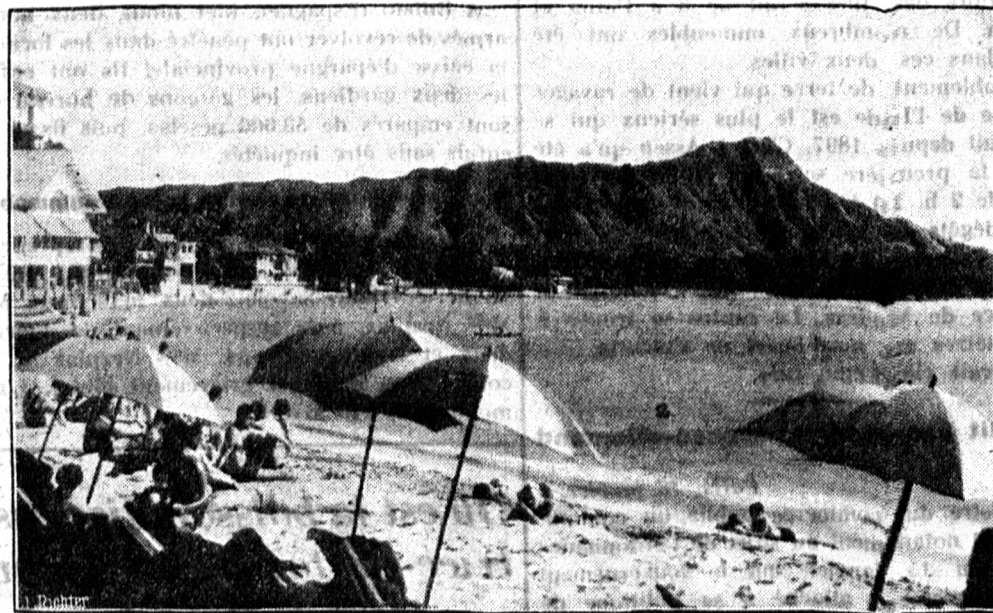
Les experts de l'Amirauté britannique auraient récemment mis au point un bateau-torpille, muni de deux moteurs à combustion interne et manœuvré sans équipage par ondes radiotélégraphiques.

Ce bateau-torpille serait capable de filer 40 nœuds à l'heure et de couler par le fond les bâtiments les plus puissants.

La prochaine éclipse de soleil

Trente-cinq astronomes japonais et américains sont partis pour Rosopp, dans les Carolines, afin d'observer l'éclipse totale de soleil qui doit avoir lieu le 14 février prochain.

L'Amérique aux îles Hawaï



Les Américains s'occupent fiévreusement de la fortification des îles Hawaï pour en faire la base de leur flotte de guerre. Le mont Diamond, dominant Hawaï, va devenir la plus puissante forteresse du monde.

AVIATION

La fin de la « croisière noire »

Partis hier après midi, lundi, à 1 h. 30, d'Etampes (Seine-et-Oise), les avions de la « croisière noire » sont arrivés à 1 h. 50 au Bourget, après avoir survolé Paris.

Le président de la République, le président du Conseil et les ministres, les attachés militaires aéronautiques des pays étrangers et de nombreuses personnalités, assistèrent à l'arrivée. Au cours d'une prise d'arme, M. Albert Lebrun a remis aux pilotes des décorations.

Le équipages sont ensuite partis en automobile pour Paris. Après avoir traversé Paris en automobile, acclamés par la foule énorme qui se pressait dans les rues en dépit de la pluie, ils ont été reçus à l'hôtel de ville par le Conseil municipal de Paris.

Le président de ce conseil, M. René Fiquet, le ministre de l'Air, M. Pierre Cot, et le préfet de la Seine, M. Renard, ont souligné dans leurs discours la portée du circuit africain.

La médaille d'or de la ville de Paris a été remise au général Vuillemin, et la médaille d'argent à tous les équipages.

Hier soir, à 8 heures, un banquet a été offert par le ministre de l'Air aux équipages.

Les réceptions se poursuivront aujourd'hui, mardi, par un dîner au Cercle interallié, en présence du président du Conseil.

Mais ces fêtes sont attristées par la catastrophe qui est survenue, près de Nevers, au trimoteur *Emeraude*, rentrant d'Indochine, catastrophe que nous relatons d'autre part.

FRIBOURG

Tué par une avalanche

Dans la journée de dimanche, M. Otto Aeberhard, chef de la maison de denrées coloniales Vicarino et C^{ie}, faisait une partie de ski avec son frère et un ami, dans la région du Bruch. Après avoir passé le col, les trois touristes se dirigèrent vers Hundsrück. Mais, en voulant passer un pont de neige, M. Aeberhard fut entraîné dans une avalanche.

Son frère resta sur place tandis que leur camarade partait pour chercher du secours à Boltigen. Il se trompa malheureusement et arriva à Zweisimmen. Cette erreur causa un tel retard que les secours ne purent être entrepris que hier matin et amenèrent la découverte du corps à 250 mètres plus bas que l'endroit de la chute.

M. Aeberhard était âgé de vingt-cinq ans. Il était très aimé de son entourage.

Les accidents de la circulation

Hier soir lundi, vers 7 h. 3/4, sur la route de Marly, près du Chantier Winckler, l'essieu d'une camionnette de M. Hess, qui transportait des pavés à Fribourg, se brisa. La voiture fut immobilisée sur la route. On fit appel à un autre camion de Fribourg, qui se plaça à côté de la camionnette, avec les feux réglementaires.

Tout à coup, surgit une automobile, conduite par M. Seydoux, représentant de commerce, domicilié à Auvignier (Neuchâtel), qui alla se jeter contre le camion. Elle fut littéralement réduite en accordéon. On retira le conducteur inanimé. Mais, il n'avait heureusement qu'une blessure peu grave à la tête. Il a été conduit chez un parent à Fribourg.

Hier soir également, vers 9 heures, près du Palatinat, un peu avant le crucifix, une automobile conduite par M. Ernest Hutmacher, professeur au Technicum de Bienne, âgé de quarante-quatre ans, et dans laquelle avait pris place M. Théodore Mæhr, âgé de vingt ans, portier à l'hôtel de la Couronne à Morat, est allée se jeter contre un arbre bordant la route. Un passant, M. Séraphin Delley, vit, quelques minutes plus tard, la voiture arrêtée, contenant deux corps immobiles. Il alla chercher du secours. La préfecture se rendit sur les lieux. Les deux blessés furent conduits à l'hôpital cantonal.

M. Hutmacher a la jambe droite brisée. M. Mæhr a des contusions à la tête.

On nous téléphone :

Hier soir lundi, à 6 heures, au contour qui précède le pont de l'ancienne Broye, sur le chemin de Domdidier à Saint-Aubin, une collision s'est produite entre une automobile conduite par M. Vessaz, maraîcher à Delley, qui allait à Domdidier, et la machine à distiller de Saint-Aubin, attelée à deux chevaux et conduite par M. Charles Cantin.

Les deux enfants de M. Vessaz ont été blessés : l'un a un bras cassé, l'autre a une lésion assez grave à la tête. Un des chevaux attelés à la machine à distiller a été tué.

La machine à distiller n'avait pas de lumière. Ce fut la cause de la collision.

Le temps

Le vent d'ouest qui a soufflé pendant trois jours avec violence, de samedi à hier lundi, avait amené le dégel et la pluie. Mais, cette nuit, la neige est de nouveau tombée assez abondamment et nous nous sommes retrouvés, ce matin, dans un décor d'hiver.

Nouvelles de la dernière heure

L'invitation de la Société des nations à l'Allemagne

Berlin, 16 janvier.

Les journaux de Berlin sont unanimes à repousser l'invitation du Conseil de la Société des nations de participer à Genève (voir *Nouvelles du jour*) aux délibérations sur la Sarre. Ils disent que l'invitation adressée au gouvernement allemand doit être repoussée.

Opinion américaine sur le problème de la Sarre

New-York, 16 janvier.

Le *New York Times* consacre un article au problème de la Sarre.

De l'avis de ce journal, le plébiscite aurait certainement rendu la Sarre à l'Allemagne avant l'avènement au pouvoir du nationalisme-social, mais, maintenant, il n'est nullement certain que les populations sarroises, en majorité catholiques et où les socialistes et les communistes sont fortement représentés, désirent tomber sous la domination du chancelier Hitler.

« En France, poursuit le *New York Times*, où on rejette la demande du chancelier Hitler d'une restitution sans plébiscite du territoire de la Sarre, on n'a aucun espoir que la population de la Sarre se prononce en faveur d'un rattachement du territoire à la France ; mais du côté français, on cherchera sans doute à montrer aux Sarrois les avantages qu'ils auraient à demeurer hors de portée de la politique hitlérienne, en votant le maintien de l'autonomie de leur pays sous le contrôle de la Société des nations.

« Il paraît certain que le plébiscite aura lieu et provoquera une nouvelle tension franco-allemande.

« La question importante qui se posera pour les hommes d'Etat de la Société des nations est de savoir si le maintien de l'autonomie de la Sarre, sous le contrôle de la Société des nations, serait un facteur susceptible de contribuer à la consolidation de la paix européenne ou non. Il est certain qu'un tel résultat soulèverait un grave ressentiment chez les Allemands, qui ont quitté la Société des nations, qu'ils qualifient d'« instrument français ». En raison de la suppression de la liberté de la presse en Allemagne, il sera facile à Berlin de présenter l'événement comme un nouveau résultat inique du traité de Versailles.

Le *New-York Times* préconise une solution consistant à proposer aux Sarrois la continuation du contrôle de la Société des nations, mais avec une durée limitée de 5 à 10 ans.

« Cela mettrait les Français, dit-il, en état d'examiner plus à loisir quelque rajustement de la situation et pourrait, à son tour, amener un changement des sentiments politiques dans le bassin lui-même. Cette solution donnerait même du temps aux Allemands, le temps de préparer une offre définie pour le rachat des mines. Elle pourrait donner aux membres de la Société des nations l'occasion de statuer sur une proposition conjointe franco-allemande, ce qui serait une solution moins brutale que l'adoption de la proposition de M. Hitler. En tout cas, il est probable que la Sarre sera un problème complexe et difficile au cours des prochaines années. »

La politique financière de M. Roosevelt

Milan, 16 janvier.

Commentant le message présenté par le président Roosevelt au Congrès américain, au sujet de la stabilisation du dollar, la *Stampa*, dans un éditorial, écrit :

« Nous sommes en présence d'un événement d'une importance capitale, non seulement pour l'Amérique, mais encore pour le monde tout entier. Le dollar non stabilisé était un cauchemar pour tous les Etats. La livre et les monnaies qui en dépendent n'avaient pas été stabilisées parce que, étant dans l'incertitude sur la politique monétaire de la Maison-Blanche, l'empire britannique entendait maintenir la liberté d'achat. Nombre de préoccupations sont maintenant destinées à disparaître. On peut espérer que bientôt finira la confusion monétaire qui, sous une forme plus ou moins aiguë, dure depuis vingt ans environ. »

Pour troubler les relations entre la France et les Etats-Unis

New-York, 16 janvier.

On assiste depuis quelque temps à une campagne de certains Américains dont le but évident est de troubler les bonnes relations entre la France et les Etats-Unis.

Au Congrès, par exemple, cette campagne s'est traduite par la résolution du sénateur Johnson interdisant les transactions financières publiques et privées avec tous les pays étrangers ayant fait défaut pour le paiement des échéances des dettes de guerre.

Le projet de résolution Johnson reviendra en discussion cette semaine au Congrès et sera l'occasion de nouvelles et violentes attaques contre les pays qui ont fait défaut pour le paiement des dettes de guerre.

La gravité de la situation à Cuba

La Havane, 16 janvier.

(Havas.) — M. Carlo Hevia, nouveau président de la république, est âgé de 32 ans. L'armée et la marine acceptent sa proclamation à la présidence mais sa position reste instable. Une foule nombreuse a manifesté en faveur de M. Grau San-Martin, président démissionnaire. Au cours de la manifestation devant le palais, la troupe a tiré, tuant trois personnes et en blessant douze.

Washington, 16 janvier.

(Havas.) — Le gouvernement américain a envoyé d'urgence deux autres navires de guerre à Cuba, il a adressé des instructions à M. Caffery, représentant des Etats-Unis, au sujet de la saisie et de l'occupation par les troupes des usines électriques de Cuba, propriété américaine évaluée à 200 millions de dollars. M. Mahoney, président de la compagnie, a demandé à M. Phillips la protection immédiate des Etats-Unis.

Washington, 16 janvier.

(Havas.) — Le département d'Etat a demandé à M. Caffery de demander au gouvernement cubain de soumettre à un arbitrage le conflit qui divise les ouvriers et la direction de la compagnie électrique de la Havane à propos de salaires.

Les chemins de fer italiens et l'automobilisme

Rome, 16 janvier.

Deux sénateurs, MM. Conti et Crespi, au cours de la discussion, devant le Sénat, du budget du ministère des communications, ont exprimé leurs préoccupations de la concurrence que l'automobile fait aux chemins de fer et de l'excessive réduction des tarifs ferroviaires.

M. Ciano, ministre des communications, en réponse aux déclarations de ces orateurs, a affirmé que, au lieu de le regretter, il salue avec joie le développement de l'automobilisme. Toutefois, lui aussi se préoccupe de la concurrence que les chemins de fer subissent en ce qui concerne le transport des marchandises par camions, d'autant plus que ce trafic porte sur des marchandises de valeur et sur de courtes distances, c'est-à-dire dans le domaine où les tarifs ferroviaires sont le plus élevés.

Partant de cette constatation, le ministre a tracé le programme qu'envisage les chemins de fer italiens de l'Etat : le réseau ferroviaire italien a été divisé en deux catégories. La première catégorie comprend les plus grandes lignes qui seront complètement électrifiées. La seconde sera constituée par des lignes secondaires sur lesquelles le service voyageurs sera assuré par des automotrices, tandis que le service des marchandises sera assuré par les locomotives à vapeur déjà en service ou avec de nouveaux modèles fonctionnant à l'huile lourde. Ce programme, naturellement, ne pourra être réalisé que par étapes en raison du temps et des capitaux nécessaires à l'électrification et aussi pour ne pas transformer trop brusquement un état de choses qui dure depuis vingt ans.

Le ministre a ensuite ajouté que l'électrification des lignes principales se poursuit avec la plus grande célérité. Le total des kilomètres déjà électrifiés ou en cours d'exécution s'élèvera à plus de 4000 km., sans compter les 1700 km. de chemins de fer privés et les 1217 km. de tramways de banlieues.

Le ministre a conclu que, s'il n'est pas possible d'arrêter les progrès de l'automobilisme, ce serait une folie que de penser que l'époque des chemins de fer est révolue. Quant à la réduction des tarifs ferroviaires, le ministre en est encore partisan, car si ces réductions n'avaient pas été faites, le bilan passif des chemins de fer n'en aurait cependant subi aucune amélioration.

M. Titulesco en route pour le Conseil de la Société des nations

Bucarest, 16 janvier.

M. Titulesco, ministre des affaires étrangères de Roumanie, est parti hier soir, lundi, pour Genève après avoir été reçu par le roi.

Révocation d'un préfet bulgare

Sofia, 16 janvier.

(Havas.) — Le ministre de Turquie à Sofia a protesté auprès des autorités bulgares, leur reprochant d'avoir permis aux émigrés de Thrace de tenir un congrès à la frontière bulgare-turque. Le ministre de l'intérieur a révoqué télégraphiquement le préfet de Svilengrad.

Vandalisme politique

Barcelone, 16 janvier.

(Havas.) — A Manrèse, un groupe très nombreux de républicains a pénétré dans le siège de deux journaux régionalistes et a détruit l'imprimerie.

Le cardinal Bourne

est de nouveau gravement malade

Londres, 16 janvier.

Une neuvaine sera commencée aujourd'hui à la cathédrale de Westminster pour la guérison du cardinal Bourne, primat catholique d'Angleterre, qui est de nouveau gravement malade.

Grand incendie à Lille

Lille, 16 janvier.

(Havas.) — Un immense incendie s'est déclaré hier soir dans un des grands magasins de Lille. En peu de temps, le stock de marchandises accumulées a été la proie des flammes. Plusieurs explosions se sont produites. Le montant des dégâts est évalué à 5 millions. L'incendie aurait été provoqué par le chalumeau d'un ouvrier occupé à des réparations de la toiture du bâtiment. Une bache se trouvant au-dessous aurait pris feu. Les flammes se seraient communiquées aux marchandises. L'établissement occupait 300 personnes, qui vont être réduites au chômage.

Le temps

Paris, 16 janvier.

Prévisions de l'Observatoire de Paris, ce matin, à 9 heures :

Ciel à demi couvert, se couvrant tout à fait par intervalles ; averses ; vent du secteur sud-ouest, modéré ou assez fort ; température en faible baisse.

SUISSE

Mort de M^{me} Padorevska

Morges, 16 janvier.

M^{me} Padorevska, la femme du grand pianiste, est décédée, ce matin mardi, à 5 h. 45, dans sa 74^{me} année, après une longue maladie.

Skiour disparu

Genève, 16 janvier.

M. Jean Bérard, traducteur officiel de l'Etat de Genève, qui faisait du ski au col des Sept-Frères, près de Cluses, en Haute-Savoie, a disparu.

CALENDRIER

Mercredi, 17 janvier

Saint ANTOINE, solitaire

Saint Antoine est le patriarche des cénobites. Il apparaît comme le premier des abbés, parce que le premier il a établi sous une forme permanente les familles de moines voués au service de Dieu. († 356.)

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Festival « Mon pays ». — Ce soir, mardi, à 20 h. 15, au Cercle littéraire, répétition spéciale pour les messieurs. (Ténors et basses.)

Chœur mixte de Notre-Dame. — Demain, mercredi, 17 janvier, à 20 h. 15, au local, maison paroissiale de Saint-Nicolas, assemblée générale annuelle. Les membres passifs y sont cordialement invités.

SOMMAIRES DES REVUES

Etudes : janvier. — Une future capitale : Louis Jalabert. — Enquête sur les carrières : Pierre Goubaux. — Le fonctionnaire colonial : Henri Laurentie. — Les vatars du radicalisme : Joseph Berteloot. — Regard sur le visage breton : Victor Poucel. — L'Augustin de M. J. Malègue : Paul Donceur. — Le mouvement religieux à l'étranger : Pierre Lorson. — Administration, 15, rue Monsieur, Paris.

CHANGES A VUE

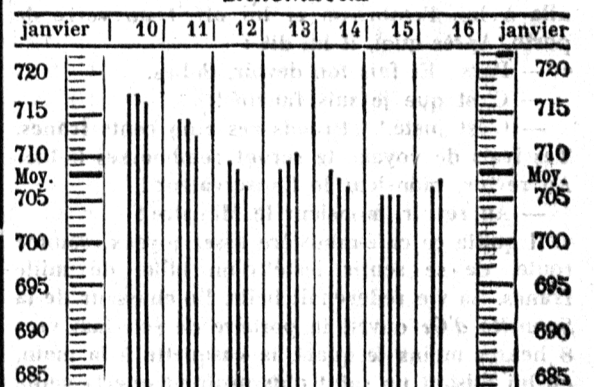
Le 16 janvier, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 20	20 40
Londres (1 livre sterling)	16 27	16 37
Allemagne (100 marks or)	122 30	122 80
Italie (100 lires)	27 06	27 26
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	15 25	15 45
New-York (1 dollar)	3 09	3 19
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belg.)	71 75	72 15
Madrid (100 pesetas)	42 40	42 90
Amsterdam (100 florins)	207 40	207 90
Budapest (100 pengö)	—	—

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

16 janvier

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

Janvier	10	11	12	13	14	15	16	Janvier
7 h. m.	-8	-10	-4	3	-2	4	1	7 h. m.
11 h. m.	-4	-5	2	4	3	5	1	11 h. m.
7 h. soir	-5	-5	3	4	2	5	1	7 h. soir

FIDES

UNION FIDUCIAIRE LAUSANNE
 Pl. St-François, 12 bis 865
 Expertises — Revisions — Bilans Impôts.

FRIBOURG

La conférence sur Notre-Dame de Paris
C'est ce soir mardi, à 17 h. 1/2, à l'Université (salle 7 du Lycée), que M. Outrey, premier secrétaire de l'ambassade de France à Berne, fera sa conférence sur *Le cloître de Notre-Dame, à Paris, au XVI^e siècle*. Cette conférence est placée sous les auspices de la Société d'histoire.

L'incendie de Massonnens

On nous écrit :
Le grand incendie du moulin Franc, à Massonnens, a vivement ému l'opinion publique, qui compatit au sort des propriétaires durement atteints par ce sinistre. Samedi après midi, M. le conseiller d'Etat Boyet, directeur de la Police cantonale, accompagné de M. Macherel, secrétaire de la commission cantonale d'assurance contre l'incendie, et de M. Dreyer, de l'Inspection cantonale des bâtiments, s'est rendu sur les lieux pour se rendre compte des dégâts, très importants.

De l'enquête dirigée par M. Bondallaz, préfet de la Glâne, il paraît ressortir avec la plus grande probabilité que la cause de l'incendie réside dans un court circuit des installations électriques. Il faut savoir que l'entreprise Franc produisait elle-même son électricité au moyen d'une dynamo actionnée par l'eau de la Neirigue toute proche. Cette installation datait de l'an 1893. Elle était fort ancienne, et les propriétaires envisageaient précisément en ce moment des réfections pour la remettre partiellement en état, et assurer une meilleure sécurité. Les conclusions de l'enquête ont été corroborées par les constatations de M. l'ingénieur Monney.

Le contenu de plusieurs wagons de blé est resté dans les flammes. De nombreux paysans avaient confié au meunier de la graine pour la mouture. Un certain nombre de sacs ont pu être arrachés aux flammes. Cependant plusieurs propriétaires qui n'avaient pas leur grain assuré sont touchés par ce sinistre.

On a particulièrement apprécié le travail des pompiers de Romont, sous les ordres du major Morel, avec la pompe à moteur. La pompe de Romont s'est rendue en moins de cinq minutes sur les lieux, ce qui peut être considéré comme un temps record.

Aviculture

On nous écrit :
La Société d'aviculture de Bulle et environs qui est la seule de la Gruyère a tenu son assemblée générale dimanche, sous la présidence de M. Crotti, qui présenta un excellent rapport sur le développement de cette utile association et l'activité dont elle a fait preuve. Le nouveau comité a été constitué comme suit : M. Grandgirard, président ; M. Gerber, vice-président ; M. Casati, secrétaire ; M. Kolly, caissier ; M. Bapst, bibliothécaire ; M. Albertano, membre ; M. Pasquier, membre.

Ajoutons que, à la suite d'intéressantes conférences, l'aviculture se développe de plus en plus en Gruyère et souhaitons que cette intéressante activité amène de nouveaux profits, en ces temps de crise, à nos populations.

Vol audacieux

Dimanche, dans la soirée, des individus ont forcé la vitrine adossée au mur extérieur d'un magasin de la rue de Romont, à Fribourg. Ils ont réussi à dérober un certain nombre de casquettes exposées, dont la valeur est d'une trentaine de francs.

Vers 10 h. 1/2, les gendarmes ont constaté le vol. Les voleurs ont agi avec une rare audace puisqu'ils n'ont été remarqués par aucun passant. La police fait une enquête.

Audition musicale

L'Institut de musicologie de l'Université donnera une audition publique (œuvres de Mozart) demain, mercredi, à 8 h. du soir, dans la salle II de l'Université. On jouera une sonate pour piano à quatre mains, une sonate pour violon et piano, la romance pour cor, un trio pour violon, violoncelle et piano.

Tous les amis de la musique et de l'Université sont invités à cette audition.

Bénédictin des cloches

de la chapelle de Granges

On nous écrit :
Lundi dernier, le petit village de Granges près d'Attalens était en fête. La nouvelle chapelle édifée au cours de l'été et qui s'harmonise si délicatement avec le superbe paysage qui l'entoure allait recevoir ses nouvelles cloches. C'est M. le doyen Magnin, du Crêt, qui a présidé la cérémonie, assisté de M. le curé Sonney, d'Attalens, de M. Louis Conus, révérend curé de la paroisse de Remaufens, et de deux prêtres originaires de la commune, MM. André Vienne, à Grangeneuve, et Pierre Vienne, vicaire à Sainte-Clotilde de Genève, en présence de toute la population de Granges et des environs.

Après la bénédiction, une petite collation a été servie à l'auberge, pendant que la fanfare jouait quelques beaux morceaux de son répertoire. M. Kælin, président du tribunal de la Veveyse, a félicité la commune de Granges du bel effort accompli par l'édification de la chapelle et a remercié également la commission de bâtisse et en particulier M. le curé et les parains et marraines de leur concours précieux.

M. Genoud, architecte, a également pris la parole et a exprimé l'espoir que la nouvelle chapelle soit bientôt terminée et consacrée et reste pendant de longs siècles le témoignage de la foi des habitants de Granges.

Pour les jeunes filles

désirant apprendre l'allemand

Un pensionnat de la Suisse allemande, pour aider les familles éprouvées par la crise économique, propose de recevoir à des conditions exceptionnelles les jeunes filles de Suisse romande désireuses d'apprendre l'allemand.

S'adresser au *Katholisches Jugendamt*, Jurastrasse, 22, Olten.

Le « Théâtre vaudois » à Fribourg

Jamais, — depuis dix-neuf ans qu'il existe, — le Théâtre vaudois n'a joué une pièce plus amusante que *Roillebot*, trois actes étourdissants de verve et d'entrain, où l'auteur, M. Marius Chamot, s'est vraiment surpassé.

On rit déjà beaucoup au premier acte, où la question politique est malicieusement effleurée. Mais, au deuxième, où l'on assiste à l'homologation d'un testament dans la salle de la Justice de paix, des tempêtes de rires éclatent de toutes parts. Il y a des scènes impayables de drôlerie, de véritables trouvailles comiques.

Tout Fribourg voudra assister à l'unique représentation de *Roillebot*, dimanche soir, 21 janvier, à 20 h. 30, au théâtre Livio.

Il faut se hâter d'aller retenir ses places chez M. von der Weid, magasin de musique, rue de Lausanne.

La Banque ULDRY & C^e, à Fribourg,

émet en ce moment des obligations

4 % à trois ans ; 4 1/2 % à cinq ans et

5 % à dix ans.

Récital Paul Robert, fils

On nous écrit :

Pour ouvrir sa première « saison » avec le début de l'année 1934, le Cercle artistique de la jeunesse a prié M. Paul Robert, fils, membre de sa section de littérature, de présenter au public fribourgeois un récital d'œuvres littéraires modernes.

Aussi est-ce un réel plaisir pour cette nouvelle société d'inviter la jeunesse et l'élite intellectuelle de Fribourg à cette soirée, qui aura lieu demain soir mercredi, à la Grenette.

C'est la première fois que M. Robert parlera à Fribourg. Son jeune talent sera certainement apprécié comme il l'a été en d'autres villes.

Au programme, trois noms seulement, mais trois noms maîtres de la littérature moderne : Verlaine, Rimbaud, Paul Fort.

Verlaine, surnommé, non sans raison, « le prince des poètes », Rimbaud, solitaire, triste, farouche même ; Paul Fort, génie contemporain dont le genre littéraire est si particulier, voilà les écrivains dont M. Paul Robert donnera de brefs aperçus.

Il s'agit là, on peut en juger, d'une causerie qui s'annonce aussi intéressante que variée et qui sera sans aucun doute très goûtée.

B. P.

Le tabac

Comme ces années précédentes, la station d'essais et de contrôle de semences de Lausanne se met à la disposition des cultivateurs de tabac pour désinfecter les lots de semences qui ont eu à souffrir des mauvaises conditions de récolte et qui sont suspects d'être porteurs de germes de maladies.

Il est cependant préférable d'utiliser de la graine dont la germination a été contrôlée et présentant de sérieuses garanties au point de vue génétique. Les cultivateurs pourront obtenir à la Station fédérale d'essais de semences de Lausanne (Mont Calme) de la semence des variétés suivantes qui ont déjà été expérimentées en grande culture et ont donné d'excellents résultats :

1. *Hybride Mont Calme jaune*, semblable au *White Burley*, mais plus rustique et s'adaptant mieux à notre climat.

2. *Mont Calme foncé*, très rustique et à gros rendement.

3. *White Burley*, tabac clair de provenance américaine.

Une vraie Crème de Beauté...

...doit conserver le velouté et la souplesse de votre peau, et non pas seulement dissimuler ses imperfections. Evitez donc l'emploi des crèmes inertes, usez d'une crème active, ni sèche, ni grasse toujours fraîche, toujours saine,

pour rester jeune et séduisante éternellement.

Vous n'avez pas le choix, Madame : adoptez la

CRÈME SIMON

BIEN OBSERVER SON MODE D'EMPLOI

LE MUSÉE DE GALUPIN

par JEAN DRAULT

Content et ému de la docilité de son rejeton à se laisser exiler aussi loin de Paris, Gladouresque alla à lui, l'embrassa et lui offrit un verre de porto. Après quoi, il lui dit :

— Pars ! Et fais ton devoir, là-bas.

— C'est que je suis fauché !

— C'est juste !... Prends ces cinq cents francs.

Tes frais de voyage te seront remboursés là-bas au revoir, monsieur le Conservateur !

— Au revoir, monsieur le Ministre !

Il quitta ce café-ministère assez joyeux, somme toute, de se sentir lesté d'un billet de mille francs. La vie redevenait belle. Le chasseur de la *Sonnette d'Or* ouvrit la portière de son taxi, vers 8 heures moins le quart, la casquette à la main, en lui faisant un salut plus profond que la veille et en lui adressant un sourire plein de déférence.

Fils de ministre !... Il ne se doutait pas, la veille au soir, que ce titre en imposait autant, non seulement aux chasseurs de restaurants de nuit, mais à des intellectuels comme cette demoiselle Juliette Monpoin-Dantonbide, docteur en droit et avocate, laquelle l'attendait déjà à la table que leur ami Antonio Barigoul avait retenue, de Montparnasse, par téléphone.

Cette fille de parlementaire était jolie, blonde avec un teint de lys, avec des joues et des lèvres d'un rose qui disait le prix élevé et la qualité supérieure du produit de beauté dont usait cette fleur du barreau parisien âgée de vingt-cinq ans, au cerveau farci de droit romain et bardé de jurisprudence.

Bébert se sentit tout mélancolique à la pensée de la quitter.

Il alla s'asseoir à côté d'elle, sur la banquette, ordonna au maître d'hôtel, qui s'approchait avec la carte, d'attendre l'arrivée d'Antonio et lui prit la main, main qui, par sa finesse, son poli, ses ongles roses qui paraissaient tout neufs, indiquait qu'elle était soignée par une manucure des plus diplômées.

Il ne lui dit rien, mais un gros soupir s'échappa de sa poitrine oppressée.

— Pourquoi mon fiancé soupire-t-il ? Pourquoi est-il si sombre ? articula l'avocate, en soignant sa diction.

— J'ai eu des bisbilles avec papa.

— Oh ! oh ! monsieur le chef de cabinet se dispute avec son ministre ? plaisanta-t-elle.

— Mais ne m'appellez donc pas monsieur le chef de cabinet, mademoiselle Juliette ! fit-il avec une certaine nervosité. Appelez-moi monsieur le Conservateur.

— Bah !

— Vous verrez demain, dans les journaux, une note que papa a dictée à son garçon de courses ; je veux dire : à son chef de cabinet. Je suis exilé, ma pauvre mademoiselle Juliette !

— Exilé où ?

— A Rigomas-sur-Cagnes, dans un musée.

— Pourquoi faire ?

— Pour conserver ce qu'il y a dans ce musée.

— Et qu'est-ce qu'il y a ?

— Je n'en sais rien du tout ! Et vous n'imaginez pas à quel point je m'en fiche !... Je sens que je vais m'ennuyer à mourir ! Et penser à vous...

— Je l'espère bien ! Tant mieux, mon ami, si vous avez du temps pour ça. Mais pourquoi cet exil, mon pauvre monsieur Albert !

— Pour me séparer de vous ! Votre père, après s'être rapproché du groupe des socialards, s'en est éloigné, alors que mon père s'en rapprochait et décrochait un portefeuille. Notre union peut être exploitée contre lui. Il craint, quand elle sera accomplie, d'avoir l'air de jouer double jeu : de faire de la politique avancée, tout en s'alliant avec le suppôt de l'obscurantisme et de la réaction que serait votre papa...

— Ah ! bon !... Exclusive politique !... Ça passera ! La roue tourne.

— Penserez-vous à moi, vous, Juliette ?

— Naturellement, Albert.

— C'est que vous aurez moins de loisirs que moi ! Vous voilà lancée, avec cet assassin à défendre en cour d'assises !... Que de plaidoiries à préparer.

— Grâce à vous ! Vous avez été bien gentil de me trouver ce client. Cela prouve que vous pensez à moi !

Mais ne croyez pas que mes travaux juridiques m'empêchent de penser à vous ! Je vous dirai que je m'arrange toujours pour faire inscrire les affaires dont je m'occupe au rôle de la Chambre présidée par un juge qui est plein de bienveillance pour moi. Je dis n'importe quoi. Il ne m'écoute pas ; il me regarde. Je lui souris et je suis sûre de l'acquiescement de mon client...

— Vous l'ensorcellez ! Ça ne m'étonne pas !... C'est avec ce sourire-là que vous m'avez ensorcelé moi-même et que vous avez enlevé l'acquiescement du cambrioleur de la perception du Petit-Clamart. Seulement, voilà ! Je suis jaloux, mademoiselle Juliette. Je voudrais être le seul à être ensorcelé par vous ! Je vous défends de plaider devant ce juge qui acquiesce sous la seule impression de votre sourire !

RADIO

Mercredi, 17 janvier

Radio-Suisse romande

6 h. 55, leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 16 h. (de Berne), concert, émission commune. 18 h., l'heure des enfants, organisée par tante Françoise. 19 h., *Les radiations, rayons ultra-violet et soleils artificiels*, par M. Paul Charvoz. 19 h. 30, radio-chronique. 20 h., *Voyage au pays des Kirghizes*, troisième causerie par Mlle Ella Maillart. 20 h. 20, concert de musique française contemporaine, par l'Orchestre de la Suisse romande. 22 h. 5, dernières nouvelles. 22 h. 10, sinfonietta de Noël, de M. Antoine Che-naux ; œuvre primée au concours musical de Radio-Genève. 22 h. 25, *Les travaux de la conférence du désarmement*.

Radio-Suisse allemande

12 h., gramo-concert. 15 h. 30, musique populaire viennoise (gramo). 16 h., émission commune, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 16 h. 40, duos populaires chantés par Liesel Bøning-Huguen et Marc-André Hugues. 17 h. 5, concert d'orchestre à vent (gramo). 17 h. 30, musique de chambre par le Quatuor à cordes Schiffmann. 19 h. 50, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 21 h. 10, fragments d'opéras italiens ; concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande.

Radio-Suisse italienne

12 h. 32, concert par le Radio Orchestre. 20 h., *Compositeurs suisses* : soirée consacrée à Riccardo Flury. 21 h. 30, danses modernes par le jazz Radio-Orchestre.

Stations étrangères

Koenigswusterhausen, 12 h. 5, disques. Stuttgart (Muhlacker), 16 h., concert par l'orchestre de la station. Munich, 19 h., concert du soir par l'orchestre de la station. Londres (Daventry), 16 h. 15, concert par l'orchestre municipal de Bournemouth. 21 h., concert symphonique par l'orchestre de la B. B. C. Londres régional, 19 h. 30, concert par fanfare. 20 h. 30, concert par l'orchestre du théâtre de la B. B. C. Vienne, 20 h. 30, soirée littéraire. 22 h. 15, concert du soir par l'orchestre de la station. Radio-Paris, 21 h. 45, concert donné à Radio-Paris par l'Association des concerts Colonne. Strasbourg, 21 h. 30, retransmission du palais des fêtes, à Strasbourg.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

11 h. 30 à 12 h. 28, Lyon-la-Doua, concert par l'Association Les Amis de la Doua. 14 h. à 15 h., Lyon-la-Doua, disques et radio-concert. 15 h. 30 à 15 h. 58, Berne, disques. 22 h. 30 à 24 h., Vienne, concert du soir par l'orchestre de la station.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

A REMETTRE pour cause départ

Librairie - Papeterie - Tabacs

existant depuis 5 ans. — Chiffre d'affaires prouvé.

Adresser offres sous chiffres Z 2477 X, Publicitas, Genève.

Théâtre Livio - Fribourg

Dimanche 21 janvier, à 20 h. 30

Une seule représentation donnée par le

THÉÂTRE VAUDOIS

Du nouveau grand succès de fou rire

ROILLEBOT

pièce vaudoise inédite en trois actes

de M. Marius Chamot

Prix des places : de Fr. 4.— à 1.50 (impôt en plus). Billets à l'avance chez M. von der Weid, magasin de musique, rue de Lausanne. 10193

— Vous me défendez ? protesta-t-elle vivement. Et à quel titre, s'il vous plaît ?

— Je vous défends... du droit que je vous aime, mademoiselle Juliette !... Et que vous serez ma femme, envers et contre tous ! Je veux votre sourire pour moi tout seul, mademoiselle Juliette !... Ah ! Quelle misère d'être obligé d'aller conserver à Rigomas-sur-Cagnes !

— Qu'allez-vous donc conserver si loin au lieu de me conserver, moi ?

— Allons ! allons ! fit une voix, pas de dispute, les amoureux !

Antonio Barigoul était devant eux. Il ajouta :

— Tu ne vois pas, Bébert, que mademoiselle Juliette a justement voulu voir si tu étais capable de jalousie ? L'épreuve est faite. Elle jubile intérieurement. Rouerie d'avocate !...

— Il est plein de psychologie ! avoua Juliette. Au fond, c'est papa qui aurait dû être ministre. Nous n'aurions pas ces embêtements-là.

— Il le sera à son tour ! Laissez donc ! Le ministre Goufridren ne sera pas éternel, mes enfants. Dinons ! Puis, je vous emmène au cercle Vignon... Vous pourrez pointer sur mon tableau. Je tiendrai les cartes !...

Il avait un air mystérieux en disant cela. Il fut guilleret tout le reste du repas.

Au cercle, la partie fut chaude. Antonio eut, effectivement, une veine insensée. Ce n'est plus mille francs que Bébert avait sur lui, à une heure du matin quand ils regagnèrent la *Sonnette*, mais trente mille. Juliette était en gain de huit mille. C'était une petite joueuse prudente.

(A suivre.)

Imprimerie St-Paul, Fribourg

GRAND ATELIER DE RELIURE

†

Madame Anna Aubert-Boyer, à Romont ;
M^{me} veuve Auguste Aubert-Chaney et ses
enfants, à La Ferté-Loupière (France) ; M. et
M^{me} Richard Cerutti-Aubert et leurs enfants, à
Lausanne ; M. et M^{me} Max Aubert-Renaud et
leurs enfants, à Lausanne ; M^{lle} Charlotte Au-
bert, à Romont ; M. et M^{me} Fernand Aubert-
Costantini et leurs enfants, à Fribourg ; M. et
M^{me} Frédéric Capocci-Aubert, à Lausanne ;
M^{lle} Madeleine Aubert, à Romont ; M. Louis
Aubert, à Romont ; M^{me} veuve Euphrasie Aubert,
à Romont ; M. et M^{me} Eugène Aubert-Castella,
à Romont ; les familles Sulmoni-Aubert, à Ro-
mont ; Aubert-Steinauer, à Neuchâtel ; Aubert-
Marion, à Romont ; M. Louis Aubert, à Arosa ;
M^{lle} Louise Aubert, à Fribourg ; les familles
Ipcher-Boyer, à Bordeaux et Saint-Mihiel ;
Boyer, à Clermont-Ferrand ; Dessimontet et
Tinguely, à Genève ; Boyer, à Romont, ainsi
que les familles parentes et alliées font part
de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprou-
ver en la personne de

Monsieur Nestor AUBERT
photographe

leur cher époux, père, beau-père, grand-père,
fils, frère, beau-frère, oncle et cousin, enlevé à
leur tendre affection le 15 janvier, dans sa
60^{me} année, muni des secours de la religion.
L'enterrement aura lieu à Romont, mercredi
17 janvier, à 9 h. 30.

†

L'office de septième pour le repos de l'âme
de

Monsieur Louis GREMAUD
économiste de l'Hôpital des bourgeois

aura lieu à l'église de Saint-Pierre, mercredi,
17 janvier, à 8 heures.

†

Monsieur et Madame François Maudonnet-
Andrey et leurs enfants, à Bossonnens et à
Fribourg ;

Monsieur l'abbé Jules Maudonnet, à Estavayer ;

Monsieur et Madame Théophile Maudonnet-
Thierrin, à Prévondavaux ;

Madame veuve Marie Gerbex-Maudonnet et ses
enfants, à Estavayer ;

Mademoiselle Cécile Maudonnet, à Estavayer ;
Mademoiselle Eugénie Maudonnet, à Prévon-
davaux ;

Monsieur Pierre Morard-Maudonnet et ses
enfants, à Gumefens et à Estavayer ;

ainsi que tous les parents et les familles
alliées,

font part de la perte douloureuse qu'ils vien-
nent d'éprouver en la personne de

Monsieur Placide MAUDONNET

leur cher père, grand-père et beau-père, décédé
le 15 janvier, à l'âge de 82 ans, muni des sacre-
ments de la sainte Eglise.

L'enterrement aura lieu à Prévondavaux, jeudi,
18 janvier, à 9 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Julien Bossy et ses enfants ;
Madame et Monsieur Hermann Grosch remer-
cient bien sincèrement toutes les personnes qui
leur ont témoigné tant de sympathie dans le
deuil cruel qui vient de les frapper.

TRANSPORTS FUNÈRES
A. MURITH S A
FRIBOURG

Cerueils - Couronnes Automobiles funéraires

CAPITALE

Ce soir, à 20 h. 30
TARIF REDUIT
BRIGITTE HELM dans
LE DANUBE BLEU
avec le fantastique orchestre
TZIGANE DE RODE
Téléph. 1300

Aide-domestique

sachant bien faucher et
traire

CHERCHE PLACE

Offres, avec indication du
gagé, à Joseph Auderset,
Zunholz, près Alterswyl.

On cherche

une baignoire et un Cu-
mulus d'occasion.

S'adr. sous P 40051 F,
à Publicitas, Fribourg.

A VENDRE

**scierie-
charpenterie**

dans un endroit riche en
forêts. Installation 1^{er} or-
dre. Conditions très avan-
tageuses. Propriétaire ac-
tuel pourrait s'intéresser.
S'adresser par écrit à
Publicitas S. A., Sion,
sous P. 1107 S.

LUNETTES

et pince-nez nickel,
belle qual. dep. Fr. 3.50
au magasin DALER
frères, route Neuve,
derrière le grand café
Continental. 51-1
Encore divers articles
d'optique à très bas prix.

ON DEMANDE

Chambre

meublée ou non, si pos-
sible indépendante.

Ecrire sous chiffres
P. 10226 F, à Publicitas,
Fribourg.

Egaré

dans la région de Petit-
Marly-La Tuffière, une
petite chienne basset
noire et feu, avec petit
collier, quelques égrati-
gnures sur le nez. 10227
La ramener contre ré-
compense à l'hôtel du
Chamois, à Fribourg.

A VENDRE

1 canapé,
1 lit à une place,
1 armoire simple, 1 porte,
1 fauteuil en jonc.
S'adresser : rue Pré-
fecture, No 216, au 1^{er}.

Fabricant de bijouterie,
origine suisse, possédant
près Paris vastes ateliers,
import. outillage et clien-
tèle étendue, cherche
COLLABORATEUR
énerg., mécanicien, tech-
nicien, ébéniste, commerçant
habile avec apport.
Fr. s. 30,000.-
Ecrire sous P 1077 N,
à Publicitas, Neuchâtel.

Commerce de la place
cherche

Apprenti

pour magasin et bureau,
connaissant si possible la
dactylographie. — Entrée
tout de suite.

Offres sous chiffres
P 10215 F, à Publicitas,
Fribourg.

Bon orchestre

4 à 5 musiciens, dispo-
nible pour carnaval.

Ecrire sous chiffres
C 2384 L, à Publicitas,
Lausanne.

Tailleuse

pour dames et enfants,
cherche journées. 40055

S'adr. à M^{lle} Gabrielle
Pierret, r. des Alpes, 28,
Fribourg. Tél. 1063.

On demande à louer
Domaine

de 10-15 poses.
Demander l'adresse sous
No 18 N, au bureau d'an-
nonces des « Freiburger
Nachrichten », place de
la Gare, 10, Fribourg.

A LOUER

pour le 25 juillet 1934,
au centre de la ville,
deux pièces chauffées,
indépendantes et ensoleil-
lées, comme bureau
Banque Uldry & Cie.

A LOUER

APARTEMENT très en-
soleillé de 4, éventuelle-
ment 5 pièces, avec ou
sans mansarde, chauffage
central, chambre de bain,
jardin, garage à disposi-
tion. 10222
S'adresser : Villa « Les
Bois », chemin Ritter, 74,
Fribourg.

On demande
à acheter

un taureau pie rouge,
de 1 à 2 ans, primé en
première.
S'adresser à Joseph
Gilgen, à Pont-la-Ville.

On achèterait deux

truies

environ 1 an, de bonne
race et portantes pour
février. 10185
S'adresser à Victor
Rudaz, Fribourg.
Tél. 5.60

A LOUER

à Gambach, dans villa,
près de la gare, éventuel-
lement pour juillet 1934,
très bel appartement de
5 à 6 pièces, confort, jar-
din d'agrément et jardin
potager, avec ou sans ga-
rage.
S'adresser par écrit sous
chiffres P 10229 F, à Pu-
blicitas, Fribourg.

ON CHERCHE

A LOUER

pour le 25 juillet, loge-
ment ensoleillé, de 5-
6 pièces, avec confort
moderne, jardin, situation
tranquille, éventuellement
petite maison aux abords
de la ville.
S'adresser par écrit sous
P 10230 F, à Publicitas,
Fribourg.

Belles oranges
POUR CONFITURES et dessert, au très bas
prix de 0.45 le kg. (par 3 kg. au moins).
Aux magasins
GALMÈS Frères, primeurs
Avenue de la Gare, 5 Rue de Lausanne, 52
(pour quelques jours seulement)

VOYAGEURS

On demande très bons voyageurs, possédant
auto ou faisant régulièrement la tournée des
magasins d'épicerie, mercerie des cantons de
Fribourg et Vaud.

Voyageurs bien introduits depuis de nom-
breuses années, auront la préférence. Cette
représentation doit être jointe à des collections
déjà existantes.

Faire offre en indiquant prétention de salaire,
curriculum vitae, photographie, et copies de
certificats sous chiffres P 13134 F, à Publi-
citas, Fribourg.

Fers - Quincaillerie

Importante maison cherche représentant qua-
lifié et bien introduit, pour une partie de la Suisse
romande. — Faire offres écrites, détaillées, sous
chiffres P 10231 F, à Publicitas, Fribourg.



C'est la Banque ULDRY & Cie, à Fribourg, qui
fait les meilleures conditions pour les dépôts
d'argent.

La banque ne travaille pas avec l'étranger et
ne fait pas d'opérations de bourse.

Salle de la Grenette

Mercredi 17 janvier 34, à 8 h. 30

Paul ROBERT, fils

donnera un récital d'œuvres littéraires modernes.
Prix des places : Fr. 1.10 et 1.50. (Réduction
pour étudiants). 10217

1 mobilier 25 juillet 1934

390 fr.
(garanti neuf)
1 lit 2 places, 1 table de
nuit, 1 lavabo et glace,
1 armoire 2 portes, 1 ta-
ble, 1 divan moquette,
chaises, table de cuisine,
tabourets, guéridon, emb.
exp. franco, avec armoire
à glace et lits jumeaux,
Fr. 470.— 238 L
R. Fessler, av. France 5
et Halles Métropole,
LAUSANNE.

Appartement

A LOUER
4 pièces, cuisine, bains,
balcon, centre, chauffage
général, compris : 1360
francs. 15-2
S'adresser A. Frossard,
agence immobilière,
Fribourg.

A louer

2 belles chambres
indépendantes, au soleil,
pouvant également servir
de bureau.
S'adresser, pour tous
renseignements, par écrit,
sous chiffres P 15863 F,
à Publicitas, Fribourg

A VENDRE
une vachette
pie noire. 10228
S'adresser : KOLLY
Stanislas, Essert, près
Le Mouret.

**Abonnés, favorisez dans vos achats les
maisons qui publient des annonces et
réclames dans notre journal!**
CAPITAUX DIVERS
Prêts pour hypothèques, crédits commerciaux, con-
structions, etc. Seuls intéressés, présentant garanties
suffisantes peuvent être pris en considérations. Ren-
seignements gratuits par l'agent de l'Entremise Finan-
cière S. A. Case postale 12, Fribourg 2. 10220

CINEMA ROYAL
Ce soir, à 20 h. 30
La merveilleuse comédie-PARAMOUNT
d'Yves MIRANDE
POUR VIVRE HEUREUX
avec
Noël-Noël, Etchepare, Suzette Mais
TARIF REDUIT
TEL. 7.14

Manufacture
de vêtements „sur mesure“ pour messieurs

FRACHEY-WEISS & CIE
PLACE DU TILLEUL 1 - FRIBOURG - PLACE DU TILLEUL 1



Ouverture de notre **GRANDE** **Aujourd'hui**
Liquidation Partielle annuelle

(autorisée par la Préfecture)

Rabais jusqu'à **30 %**

Séries uniques à Fr. **17.50 ; 15.50 ; 13.50 ; 11.50 ; 9.50**

Seulement des articles de qualité — Voyez nos vitrines

Chaussures Dossenbach Aux Arcades

MARDI
16
janvier

A VENDRE

un mobilier de magasin :
 banque, meubles vitrés,
 étagère.
 S'adresser à *Publicitas*,
 S. A., Fribourg, sous
 P 40052 F.

Position réelle

pour messieurs sérieux, disposant d'un capital
 liquide d'environ Fr. 2500.— Position indépen-
 dante et sans concurrence, assurant une situa-
 tion réelle. Messieurs habitués à gagner fort
 sont priés de s'adresser par offre express à
 Duxor A.-G., Gœthestrass, 16, ZURICH.

A vendre 2000 kg. de

FOIN

de 1^{re} qualité. 40054
 S'adresser à *Lucien Nasel*,
 à Arconciel.

Sertillanges

Nos disparus

Prix : 75 cts.

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG
 130, place St-Nicolas, et avenue de Pérolles, 38

On demande une
Servante

filie ou veuve, âgée de 35
 à 45 ans, pour faire un
 petit ménage d'un homme.
 S'adresser sous chiffres
 P 10216 F, à *Publicitas*,
 Fribourg.

Petit ménage
 demande à louer un
logement

de 2 ou 3 chambres, avec
 jardin, situé aux environs
 de Fribourg.
 S'adresser à *Publicitas*,
 Fribourg, sous P 40053 F.

NOTRE GRANDE

LIQUIDATION PARTIELLE

COMMENCERA MERCREDI 17 JANVIER 1934

Pour faire place aux marchandises de printemps, nous liquidons tout le
 stock des articles d'hiver de nos rayons de confection, tissus pour dames
 et hommes, bonneterie, sous-vêtements avec

des Réductions allant jusqu'à

30%

Dans l'impossibilité d'énumérer tous les articles qui font de cette vente un
 événement sensationnel, nous nous bornons à citer quelques prix au hasard afin de permettre à notre clientèle
 de se rendre compte des avantages que lui offre notre liquidation

Un lot Tissu pour manteaux largeur 140 cm. ; brun chiné le mètre, soldé	2.-
Un lot Mouflon laine p. manteaux largeur 130 ; bleu clair et gris le mètre, soldé	3.-
Un lot Mouflon laine p. manteaux largeur 140 cm. ; rouille et beige ; le mètre soldé	4.-
Un lot Mouflon laine p. manteaux envers carreaux écossais, 140 cm., rouille, beige, vert et bleu	5.-
Un lot Tissu pour manteaux pure laine chinée grisaille, genre sport, larg. 140 cm.	5.50

3 séries de manteaux POUR DAMES, forme moderne, avec et sans fourrure, doublés et non doublés, à choisir		
Série I	Série II	Série III
25.-	19.-	12.-
3 séries de manteaux POUR FILLETES, différentes grandeurs, avec et sans col de fourrure		
Série I	Série II	Série III
15.-	12.-	9.-

Un lot Robes molleton couleur pour dames, manches courtes	2.90 soldées
Un lot Robes cachemire à carreaux, manches courtes	4.50 soldées
48 Robes Popeline unie longues manches, pour dames	7.50 soldées
Un lot Blouses pour dames manches courtes, tissus divers, défraîchies	1.50
Un lot Robes de fillettes tissus divers, grandeur 70 à 100 cm.	3.90 soldées

COUPONS DE VELOUTINE

fantaisie, dessins modernes
 le coupon p. 1 robe de dame **3.90**
 le coupon p. 1 robe de fillette **2.75**

Retouches, envois à choix et
 échanges supprimés pour tous
 les articles en solde

A La Ville de Paris, Fribourg